



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

J - O

Houdry, Vincent

Lyon, 1717

Libertinage, Débauches, mœurs déreglées; Carnaval; vie libertine.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75872](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75872)

sonnes opprimées, par de plus riches & de plus puissans.

veuve, par procès, par poursuites; engraissez-vous du sang & de la substance des misérables; prenez à toutes mains; exercez par tout vos brigandages: mais foyez assurez, qu'il n'y aura jamais de Paradis pour vous. Dieu souffre maintenant patiemment, il semble qu'il ne s'interesse pas dans ce qui regarde le pauvre; & lorsque ces personnes qui gemissent sous l'oppression, poussent leurs soupirs vers le Ciel, pour demander vengeance des excès que l'on commet à leur égard, vous diriez qu'il ne les écoute point. Mais c'est qu'il veut que ce pauvre, que cette veuve, que ce pauvre villageois profitent du tort qu'on leur fait, par leur patience & leur resignation; & qu'au contraire il reserve à punir ce voleur, ce concussionnaire dans l'autre vie, &c. Le même.

Obligation de restituer le bien d'autrui, fondée sur la nature, & sur la justice, &c.

Il faut absolument restituer: Dure & difficile parole à digerer à des avarés, qui se font emparez du bien d'autrui; mais qui renferme une verité qui est fondée sur la justice, sur les loix de la nature, sur l'intérêt public, sur le commandement exprès que le Sauveur nous a fait de restituer. Commandement, qui n'est qu'une confirmation de celui qu'il avoit déjà fait dans l'Ancien Testament; fondée, 1^o. sur la justice, qui veut que l'égalité soit gardée; qui me défend de m'approprier ce qui ne m'appartient pas; ou qui m'ordonne de le rendre, supposé que je m'en fois emparé; qui ne peut souffrir qu'on me dépouille de mon bien, qu'on m'ôte le droit que j'ai sur une chose, ou qui veut qu'après qu'on me l'a ravie, en ayant toujours le domaine & la propriété, on m'en rende la

jouissance dont on m'avoit privé. Troublez-vous ce bel ordre établi par la justice? ruinez-vous cette égalité qui en fait l'essence? le monde n'est plus qu'un brigandage, & un entier renversement de tout ce qu'il y a de plus inviolable & de plus fort pour entretenir une société, & une subordination parmi les hommes. *Auteur anonyme.*

S'il n'y a point de conversion véritable & sincère sans la restitution du bien d'autrui, ô qu'il y a aujourd'hui de faux penitens! Car dans l'ardente envie dont on est agité de s'emparer du bien d'autrui, damnable écueil, contre lequel tant de Chrétiens vont faire naufrage! (dit Tertullien) Qui le restitue quand il approche des Sacremens? Jamais on ne vit plus de fraudes, de concussions, de larcins, d'injustices? Par tout on se plaint du tort qu'on a reçu; mais vit-on jamais moins de restitutions? Chacun tâche de s'avancer aux dépens d'autrui. Mais parmi ce grand nombre de personnes injustes, combien en trouverez-vous qui se dépouillent du fruit de leur injustice? Et néanmoins apprenons-le aujourd'hui, pour ne l'oublier jamais: irions-nous mille fois aux tribunaux de la penitence; verserions-nous des torrens de larmes; distribuerions-nous tous nos biens aux pauvres, en frustrant ceux auxquels nous avons fait tort, jamais nous ne rentrerons en grace avec Dieu, si nous ne restituons ce que nous avons pris au prochain: *Si res aliena, propter quam peccatum est, cum reddi possit, non redditur, non agitur penitentia, sed fingitur.* Le même.

Sans la restitution du bien d'autrui, il n'y a point de véritable conversion, ni de penitence.

LIBERTINAGE,

DEBAUCHES, MOEURS DEREGLEES;
Carnaval; vie libertine.

AVERTISSEMENT.

Il y a de la différence entre ce genre de vie qui se passe dans un libertinage déclaré, & celui que nous appellons la vie molle, dont nous parlerons en son lieu: dans la vie molle où l'on cherche toutes ses commoditez, & où l'on goûte toutes les douceurs de ce monde, on garde quelques mesures, on ménage sa reputation, & l'on observe les bienséances de son état; au lieu que dans le libertinage dont nous parlons ici, on donne dans les derniers excès de la débauche, & l'on mène une vie toute payenne.

J'avois d'abord eu la pensée de m'arrêter aux seuls desordres du Carnaval, qui est le temps où les débauches sont plus fréquentes, & vont à un plus grand excès; mais j'ai fait reflexion que le libertinage, & les débauches d'une vie déreglée ne se bornent pas à ce seul temps, & que la licence du siècle se déborde en tout temps, & mesme que toute la vie de bien des gens est un libertinage continuél, & un dérèglement, que ni la Religion, ni la crainte de Dieu, ni mesme la misere du temps, ne sont pas capables d'arrêter; j'ai donc cru que je devois comprendre sous un mesme titre les débauches auxquelles les libertins s'adonnent en quelque temps que ce soit, quoi que je m'arrête plus particulièrement à celles du Carnaval.

Il faut seulement prendre garde à deux choses en cette matiere. La premiere est de ne pas confondre ici le libertinage de mœurs, avec le libertinage de créance, comme on l'entend ordinairement quand on parle des libertins, qui n'ont point de religion, ou qui s'en sont formé une conforme à leurs passions déreglées: c'est ce que nous avons veu dans le Titre de l'Athéisme. La seconde chose à quoi il faut prendre garde, c'est de ne point s'étendre sur aucun desordre en particulier, tels que pourroient estre les excès de bouche, ou quelque autre dérèglement, parce que chacun est la matiere & le sujet d'un discours particulier; mais se tenir en general sur les desordres publics, & sur les débauches, en quoi consiste le libertinage.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

I. **S**ur les débauches, & les divertissemens trop libres qu'on prend, & qu'on se permet durant le Carnaval, l'on peut prendre pour dessein & pour partage d'un discours. 1°. Que ces sortes de divertissemens, qu'on a bien de la peine à justifier en tout autre temps, ne peuvent être innocens en celui-ci, où les plus moderez se donnent plus de liberté qu'à l'ordinaire; à cause du danger où l'on s'expose d'en venir à des excès qui ne peuvent jamais être permis. 2°. Parce que les excès dans lesquels il est facile de tomber, ne sont jamais plus scandaleux, & par conséquent plus criminels que dans ce temps.

Première Partie. Pour vous convaincre de ce que j'ai avancé d'abord, qu'il n'y a jamais plus de danger de donner dans des excès criminels que durant ces jours de divertissemens, ou plutôt de débauches, souffrez (Messieurs) que j'établisse ici la différence qu'on doit toujours mettre entre les plaisirs & les divertissemens, puisqu'ils ne sont pas tous de même nature, & ne sont pas tous sujets aux mêmes déreglemens. Il y en a qui sont de toutes les saisons, & absolument indifferens d'eux-mêmes, dont il n'y a que le seul excès que l'on puisse blâmer: tels sont les promenades, la chasse, & les exercices de corps, qui contribuent autant à la santé qu'au plaisir: la nécessité qui les justifie, les a aussi établis de tout temps, & la loi ne peut tout au plus que les moderer, en réglant le temps, & retranchant le trop grand attachement qu'on y peut avoir. Mais il y en a d'autres, que la coutume, qu'on peut appeler, avec Saint Basile, la tradition du démon, a introduits dans ce temps de Carnaval, tels que sont les jeux de hazard, les bals, les assemblées nocturnes, les festins qui ne sont que pures débauches, les spectacles, où la pudeur & l'honnêteté sont blessées, & autres semblables, que l'Eglise s'efforce d'abolir depuis bien des siècles, & contre lesquels le zèle des Prédicateurs s'anime si souvent. Or je dis que quand quelques-uns de ces divertissemens pourroient être d'eux-mêmes innocens, ils deviennent ordinairement tres-criminels en ce temps. 1°. A cause de la disposition d'esprit où l'on se trouve alors, & du mauvais exemple qui nous y entraîne presque tous; car dans cette disposition d'esprit, qui pourra se promettre qu'il gardera la modération qui est nécessaire? 2°. Parce que tout ce qui peut porter à quelque excès, & qui nous doit faire appréhender d'y tomber, nous y pousse, nous y invite, nous y attire, & semble même les autoriser; la coutume, les compagnies, la crainte qu'on a des railleries, & de la censure des autres, &c. Cependant qui oseroit soutenir que ces excès sont innocens; ou ces débauches permises sous prétexte de la coutume qui ne peut prescrire contre la Loi de Dieu? 3°. Parce que ces divertissemens sont d'eux-mêmes de grands excès en ce temps, à cause qu'ils sont continuels, qu'on y passe tout son temps, qu'on s'y livre entièrement, & que la plupart de ces divertissemens sont ou criminels ou dangereux.

Seconde Partie. Que ces desordres & ces excès, où il est si facile de tomber, ne sont jamais plus criminels, ni plus blâmables que dans ce

temps. 1°. Parce que ces excès & ces desordres sont alors plus scandaleux; ce qui est une circonstance capable seule de rendre criminel, ce qui de sa nature ne le seroit point. On scandalise l'Eglise qui en gemit; les gens de bien, qui par les exercices de piété qu'ils redoublent, s'efforcent inutilement de faire diversion de ces débauches; & enfin le prochain, qui prend occasion de faire comme ceux qui donnent ce scandale. 2°. Parce que ces desordres, & ces excès sont plus fréquens & plus ordinaires qu'en tout autre temps, & même plus grands, comme tout le monde en convient. 3°. Parce qu'ils ont des suites plus fâcheuses. On prend un esprit de libertinage, qu'on ne quitte pas aisément; on prend des habitudes, dont il est bien difficile de se défaire; on est moins disposé au jeûne & à la pénitence du Carême, &c. Ce dessein est pris de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne.

II. **N** peut encore montrer que le libertinage, & la vie licentieuse qu'on mène en ce temps; 1°. Attire les fleaux & les châtimens de la justice divine, sur les villes en general, & sur les personnes particulières qui donnent de plus grandes marques de leurs déreglemens. Les raisons sont, parce que c'est en ce temps que l'on vit dans un plus grand oubli de Dieu; qu'on commet de plus grands crimes, & en plus grand nombre, & qu'on marque un plus grand mépris des loix divines. 2°. Que ces fleaux & ces châtimens ont ordinairement du rapport aux pechez & aux déreglemens qu'on commet. Ainsi les festins, & les excès de table attirent la famine, la stérilité des moissons; le gros jeu, la perte des biens & la ruine des familles; les plaisirs & les divertissemens profanes, les misères & les dissolutions publiques par les guerres & les maladies; l'oubli de Dieu, cause l'aveuglement & l'impenitence finale, qui est le plus grand de tous les châtimens.

III. **E**n faisant reflexion sur les crimes & les desordres qui se commettent en ces jours de débauches & de dissolutions; ces paroles de Saint Augustin peuvent servir de divison, en nous suggerant les moyens de les éviter.

1°. Durant ces jours où ces excès criminels répandent tant de tenebres sur les pecheurs, prions Dieu, dit ce Pere, qu'il nous remplisse de ses lumieres, afin que nous puissions les connoître & les condamner: *Deprecanda est misericordia Dei, ut donet intellectum ad ista damnanda.* 2°. Durant ces jours où ces excès criminels renouvellent la mort & la Passion du Sauveur, prions Dieu qu'il nous donne de saintes affections pour les fuir & les détester: *Affectum ad ista fugienda.* 3°. Durant ces jours, où ces mêmes excès causent tant de douleurs & de gemissemens à l'Eglise, prions le Sauveur exposé sur nos Autels, qu'il ait la bonté de nous les pardonner: *Misericordiam ad ignoscenda.* Pris des Discours Moraux, Sermon du Dimanche de la Quinquagesime.

IV. **1**°. Que ces jours du Carnaval, sont des jours de débauches, de dissolutions pour les libertins qui sont frappez d'aveuglement, qui portent les marques de leur reprobation, & de l'abandon de Dieu. 2°. Ce sont des jours de grâces, de propitiation, de miséricorde, d'indulgence, & de salut, pour

PARAGRAPHÉ PREMIER.

285

pour les fideles Chrétiens, qui redoublent leur ferveur & leurs exercices de pieté durant ces jours, que les autres passent dans les débauches.

V. COMME l'Évangile de cette semaine parle de la croix & de la mort du Sauveur du monde: *Ecce ascendimus Jerosolymam, & Filius hominis tradetur, & illudetur, & crucifigetur, &c.* On peut faire voir dans les deux parties d'un discours:

Premierement. Que les pecheurs & les libertins renversent la Croix du Fils de Dieu en ce temps de débauches. 1°. Parce qu'ils en anéantissent le fruit, & en rendent le merite inutile. 2°. Parce qu'ils se declarent enne-

mis de la Croix, comme parle Saint Paul, par des maximes tout-à-fait opposées à la Croix. 3°. Parce qu'ils en abolissent toutes les marques dans le Christianisme, qui n'est plus une vie de croix, mais de plaisirs & de divertissemens.

Secondement. Ces mêmes pecheurs, par un contre-coup d'impieté, redressent & relevent cette croix: 1°. Parce qu'ils renouvellent les mêmes outrages qu'on fit au Fils de Dieu: *Tradetur, illudetur, crucifigetur.* 2°. Parce qu'ils l'offensent avec plus de connoissance. 3°. Parce que ces outrages qu'ils lui font souffrir lui sont plus sensibles.

PARAGRAPHÉ SECOND.

Les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

Les noms de Carnaval, & de Bacchanales ayant été inconnus aux saints Peres, aussi-bien que les débauches, auxquelles la plupart des Chrétiens se livrent & s'abandonnent en ce malheureux temps, nous pouvons citer les passages & les paroles, qui les improuvent, & les condamnent sous ces noms de jours gras & de Carnaval: mais comme les Payens avoient d'autres fêtes & d'autres jours destinez à leurs jeux, à leurs spectacles, & à leurs dissolutions, contre lesquels les saints Peres ont invectivé avec toute la force & tout le zele imaginable, afin de détourner les Chrétiens d'y assister, & par là se rendre coupables de leurs desordres; ceux qui voudront se servir de leur autorité, dans un discours sur ce sujet, peuvent appliquer ce qu'ils ont dit des divertissemens profanes de leur temps, à ceux de celui-ci, qui ne sont gueres moins criminels. Ainsi pour ne point user de redites,

On peut consulter ce que nous en avons rapporté au titre des *Divertissemens*. Au titre des *Jeux, bals, spectacles*. Aux titres de *Costume, & de scandale*, dont nous avons parlé en leur lieu.

Outre cela, on peut voir en particulier, ce que dit Salvien au septième livre *De Gubernat.* où il semble qu'il ait dépeint les débauches de ce temps: & Saint Pierre Chrysologue au Sermon 155. où il declame contre ceux qui se déguisent, comme on fait maintenant.

On trouvera dans les Titres que je viens de marquer, ce que les Peres ont dit contre le jeu, contre les danses, les comedies, les festins, & les autres desordres qui se commettent en ces jours, où il semble qu'on ait pris à tâche de rappeler les débauches, & les dissolutions des Payens.

Livres spirituels & autres.

Lancieus, *Opuscul.* 11. cap. 21. traite des devotions qu'un Chrétien peut pratiquer au temps du Carnaval, pour détourner la colere de Dieu, qui est offensé en ce temps-là, plus qu'en tout autre.

Engelgrave, *Part. 2. Lucis Evangelicae, in Dominica Quinquagesima*, fait voir par plusieurs exemples, que les pecheurs en ce temps crucifient le Fils de Dieu.

Ceux qui veulent parler de l'aveuglement spirituel, qui n'est jamais plus grand, ni plus à craindre qu'en ce temps de tenebres & de débauches, peuvent voir ce que nous avons remarqué sur ce Titre, & les Auteurs qui en traitent.

Delrius, *in opere Mariano, lect. 4. de Passione*

Domini, parle des crimes qui se commettent durant les Bacchanales; c'est-à-dire, durant les jours du Carnaval.

Polydore Virgile, liv. 3. ch. 17. parle aussi des desordres qui se commettent en ces jours-là. Et au livre cinquième, il parle des personnes qui se masquent & qui se déguisent.

Thomas Stapletonus, *Orat. 8. Academ. Tractat. de Bacchanalibus.*

Ceux qui veulent parler des divertissemens en general, ou en particulier, du jeu, des spectacles, de l'intemperance, peuvent consulter ces Titres, où nous avons marqué les Auteurs qui en traitent.

Dans le livre intitulé: *Le Pedagogue des familles chrétiennes*, il y a une ample instruction pour éviter les desordres qui se commettent au temps du Carnaval.

Livre intitulé: *Guerre aux vices*, dans le cinquième combat contre le libertinage, montre le desordre qu'il cause; ce qui peut facilement s'appliquer au temps du Carnaval, où il est le plus pernicieux.

Dans les Homelies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu, chapitre 11. seconde exhortation, il y a une invective contre les divertissemens honteux & criminels, qui ont bien du rapport à ceux qu'on voit dans le Carnaval, particulièrement pour les déguisemens.

Mathias Faber, *Parte 1. Dominic.* dans ses Sermons pour la Quinquagesime.

Les Prédicateurs.

M. Joly, dans ses Oeuvres mêlées, a un Discours sur la maniere de passer saintement le temps du Carnaval.

Le même, Tome second de ses Prônes, sur le Dimanche de la Quinquagesime, en a un autre contre les débauches du temps.

Le P. de la Colombiere, Tome 3. a quatre Sermons de suite, sur les derniers jours du Carnaval, mais qui sont sur divers sujets, qui peuvent être prêchez en tout autre temps.

L'Auteur des Discours Chrétiens, Sermon pour la Quinquagesime, parle des trois principaux desordres qui sont ordinaires dans ces jours de débauches.

L'Auteur des Discours Moraux, sur le même Dimanche, fait voir que c'est dans ces jours de tenebres, où l'on renouvelle la Passion du Sauveur.

M. L'Abbé de Monmorel, Tome 1. a une Homelie & un Discours sur ce même Dimanche.

Dans le Dictionnaire Moral, Tome 1. il y a differens Sermons sur les Bacchanales.

avec plusieurs Reflexions sur les débauches & les desordres de ce temps.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans le second Tome des Sermons particuliers, a un Sermon sur les desordres du Carnaval.

Un autre sur l'intemperance & l'excès dans les festins.

Un autre sur le jeu.

Un autre sur les spectacles, bals, & comedies.

On peut encore voir dans le Titre des divertissemens en general, ceux qui en ont traité. Et dans le Titre du scandale: car il n'y a point de temps, où il soit plus ordinaire, & plus dangereux.

PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Non sequeris turbam ad faciendum malum. Exod. 23.

Sedit populus manducare, & bibere, & surrexerunt ludere. Exod. 32.

Quasi de industria recesserunt ab eo, & omnes vias ejus intelligere noluerunt. Jobi 34.

Homo, cum in honore esset, non intellexit: comparatus est jumentis insipientibus, & similibus factus est illis. Psalm. 48.

Fiat via illorum tenebra & lubricum, & Angelus Domini persequens eos. Psalm. 34.

Defectio tenuit me, pro peccatoribus dereliquentibus legem tuam. Psalm. 118.

Fili mi, si te laxaverint peccatores, ne acquiescas eis. Si dixerint: Veni nobiscum, . . . ne ambules cum eis, prohibe pedem tuum à semitis eorum. Proverb. 1.

Latantur cum malo fecerint, & exultant in rebus pessimis. Proverb. 2.

Post concupiscentias tuas non eas. Eccli. 18.

Extrema gaudii luctus occupat. Prov. 14.

Risum reputavi errorem, & gaudio dixi: Quid frustra deciperis? Eccli. 2.

Lassati sumus in via iniquitatis & perditionis, & ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus. Sapient. 5.

Ve corona superbia, ebriis Ephraim, & flori decidenti, gloria exultationis ejus. Isaïe 28.

Domine aperi oculos istorum, ut videant. 4. Reg. c. 6.

Hac est gens, qua non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam: perit fides, & ablata est de ore eorum. Jerem. 7.

Cessare faciam omne gaudium ejus, solennitatem ejus. Osee 2.

Maledictum, & mendacium, & furtum, & adulterium imundaverunt. Osee 4.

Ve vobis, qui videtis nunc. Luc. 6.

Hac est hora vestra, & potestas tenebrarum. Luc. 22.

Lata porta, & spatiosa via est, qua ducit ad perditionem. Matth. 7.

Tradidit illos Deus in desideria cordis eorum, in immunditiam. Ad Roman. 1.

Tradidit illos Deus in passionem ignominiae. Ibidem.

Quem fructum habuistis tunc in illis, in quibus nunc erubescitis? Ad Roman. 6.

Deus hujus saeculi excacavit mentes infidelium. 2. ad Corinth. 4.

Nolite jugum ducere cum infidelibus. 2. ad Corinth. 6.

Ut impleant peccata sua semper: pervenit enim ira Dei super illos usque in finem. 1. ad Thessalon. 2.

Multis ambulans, quos saepe dicebam vobis (nunc autem & sens dico) inimicos crucis Christi: quorum finis interitus: quorum Deus venter est: & gloria in confusione ipsorum. Ad Philipp. 3.

Ingentes ejus, qua in mundo est, concupiscentia corruptionem. 2. Petri 1.

Juxta proprias concupiscentias ambulans. 2. Petri 3.

Vous ne vous laisserez point emporter par la multitude pour faire le mal.

Tout le peuple s'assit pour manger & pour boire, & il se leverent ensuite pour jouer.

Ils ont fait un dessein formé de se retirer de lui, & n'ont pas voulu comprendre toutes les voyes.

L'homme, tandis qu'il étoit élevé en honneur, n'a point compris; il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune raison, & il leur est devenu semblable.

Que leur chemin soit couvert de tenebres, & glissant, & que l'Ange du Seigneur les poursuive.

Je suis tombé en défaillance à cause des pecheurs qui abandonnoient votre loi.

Mon fils, si les pecheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez pas aller à eux. S'ils vous disent, venez avec nous, . . . n'allez point avec eux, empêchez que votre pied ne marche dans leurs sentiers.

Ils se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, & ils triomphent dans les choses les plus criminelles.

Ne vous laissez point aller à vos mauvais desirs.

La tristesse succede immédiatement & sans intervalle à la joye.

J'ai condamné le ris de folie, & j'ai dit à la joye: Pourquoi vous trompez-vous si vainement?

Nous nous sommes lassés dans la voye de l'iniquité & de la perdition; nous avons marché dans des chemins à pres, & nous avons ignoré la voye du Seigneur.

Malheur à la couronne d'orgueil, aux yrognes d'Ephraïm; à la fleur passagere qui fait leur fâste & leur joye. Seigneur, ouvrez leur les yeux afin qu'ils voyent.

Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu, & n'a point voulu recevoir ses instructions; il n'y a plus de foi parmi eux, elle est bannie de leur bouche.

Je ferai cesser toute la joye, & la solennité de ses fêtes.

La malediction, le mensonge, le larcin, l'adultere se sont répandus par tout.

Malheur à vous qui riez maintenant.

C'est ici votre heure, & la puissance des tenebres.

La porte de la perdition est large, & le chemin qui y mene est spacieux.

Dieu les a livrés aux desirs de leur cœur, aux vices de l'impureté.

Dieu les a livrés à des passions honteuses.

Quel fruit avez-vous tiré de ces desordres, dont vous rougissez maintenant?

Le Dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit des infideles.

Ne vous attachez point à un même joug avec les infideles.

Pour combler la mesure de leurs pechez: car la colere de Dieu est tombée sur eux, & y demeurera jusqu'à la fin.

Il y en a plusieurs, dont je vous ai souvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jesus-Christ; qui auront pour fin la damnation; qui font leur Dieu de leur ventre; qui mettent leur gloire dans leur propre honte.

Fuyez la corruption de la concupiscentia, qui regne dans le monde.

Des gens qui suivent leurs propres passions.

Secundum

Secundum desideria sua ambulantes. In Epist. Judæ.
Scito quod in medio laqueorum ingrederis.
Eccli. 9.

Des gens qui suivent leurs passions, & leurs desirs déreglez.
Sçachez que vous marchez au milieu des pièges.

Exemples tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Les tenebres de l'Egypte sont la figure de celles qui regnent dans le Christianisme. en ces jours de débauches.

UNe des plus grandes & des plus terribles playes, dont Dieu frappa autrefois l'Egypte. fut sans doute, ces tenebres affreuses, qui durèrent trois jours entiers; elles étoient si épaisses, qu'elles en étoient palpables; si obscures, que les Egyptiens ne pouvoient s'entre-reconnoître, ni même se remuer de leur place; enfin elles étoient si horribles, qu'il sembloit que tous les astres fussent éclipsez, & que toute la nature fût ensevelie dans une profonde nuit. Ne diriez-vous pas que ces trois jours de tenebres, qui n'ont paru qu'une fois, au temps, & dans le séjour de l'idolâtrie, reviennent maintenant tous les ans au milieu du Christianisme? Car que peut-on penser autre chose de ce temps de débauches? Quel nom convient mieux à ces trois jours, dans lesquels nous voyons un si grand oubli de Dieu, & un aveuglement si étrange dans la plupart des hommes? Quoi donc? est-ce une nécessité que le crime ait son temps, que l'impie ait son regne, que le vice & la vertu paroissent tour à tour, & que comme le jour & la nuit partagent tout le temps de notre vie, la grace & le péché divisent de même les saisons de l'année? *Tiré du Sermon de la Quinquagesime; de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne.*

Les desordres du Carnaval attirent les châtimens de la justice divine, comme ceux qui se commettoient au temps du déluge.

Il ne faut nullement douter, que la multitude & l'énormité des crimes qui se commettent en ce temps de débauches, n'attirent la colere de Dieu; & que les maux dont les Villes & les Royaumes entiers sont affligés, les guerres, la famine, & la stérilité des moissons, ne soient des effets de la vengeance du Seigneur, qui punit en un temps les iniquitez qui se commettent en un autre. Certes un déluge de crimes mérite d'être puni par un déluge de malheurs, & Dieu auroit le même sujet de faire un monde tout nouveau, comme il fit au temps de Noé, s'il n'avoit point engagé sa parole de ne le plus détruire par un déluge universel. En effet, les hommes, durant ces jours destinés à leurs divertissemens, menent-ils une autre vie, que celle que l'on menoit avant le déluge? L'Écriture nous fait la peinture des premiers en peu de mots, en disant que toute chair avoit corrompu les voyes: *Omnis caro corruerat viam suam*; c'est-à-dire, que la corruption des mœurs étoit universelle parmi les hommes, qu'un étrange oubli de Dieu regnoit dans tout le monde, que chacun ne pensoit qu'à prendre ses plaisirs, qu'on ne voyoit par tout que jeux, que festins, que divertissemens, qu'on ne rougissoit pas même des crimes les plus honteux; en un mot, que les hommes avoient entièrement défiguré l'image de la Divinité par une vie toute brutale. Je ne sçai, si en faisant la peinture des pecheurs de ce temps-là, je ne fais point la peinture de ceux de notre siècle, particulièrement en ces jours, où la licence va jusqu'aux derniers excès. Car que voit-on autre chose, que jeux, que festins, spectacles, débauches, divertissemens, qui semblent changer toute la face du Christianisme, & où les plus libertins quittent jusqu'à la figure d'hom-

me, pour prendre celle des bêtes, qui leur convient mieux en effet, par le rapport qu'il y a des mœurs des uns & des autres? Or si les temps & les crimes sont si semblables, faut-il s'étonner si la vengeance de Dieu éclate, & enveloppe les innocens avec les coupables? comme au temps du déluge une infinité d'enfans perirent, qui ne pouvoient être coupables des desordres & des crimes des autres.

Pour détourner les maux, dont la justice divine a coûtume de venger les crimes qui se commettent en ce temps, il faut suivre l'exemple du saint homme Tobie, lequel, au lieu d'aller avec tous les autres, adorer les veaux d'or, que Jeroboam avoit fait élever, alloit à Jerusalem adorer le vrai Dieu; & durant le temps de sa captivité, lorsque ceux de sa nation se méloient parmi les Gentils, assistoient à leurs festins, mangeoient des viandes défendues, & se rendoient complices de leurs débauches; ce saint homme s'appliquoit uniquement aux exercices de charité, assistoit les pauvres, les consoloit, exhortoit tous ses compatriotes à demeurer fideles au service du Seigneur, & demouroit constant dans l'observation de sa Loi: de sorte que dès sa jeunesse, comme témoigne l'Écriture, on ne remarqua jamais en lui aucun trait de legereté, ni d'inclination au libertinage, & aux débauches de ceux de son âge. C'est sur ce modele qu'un véritable Chrétien doit se former en ce temps. Pendant que les mondains courent en foule aux jeux, aux spectacles, aux divertissemens de la saison: il doit vivre avec plus de retenue, de modestie & de piété; pratiquer plus de bonnes œuvres, & en un mot, s'appliquer avec autant plus de zèle, & de ferveur au service du Seigneur, qu'il le voit abandonné d'une plus grande multitude de libertins.

Le moyen de détourner les malheurs que les desordres de ce temps ont coûtume d'attirer, est d'imiter le saint homme Tobie.

Quelque reflexion que l'on fasse sur la conduite des Apôtres, auxquels le Sauveur annonça sa mort prochaine; on ne peut qu'on ne s'étonne de leur aveuglement, ou de leur indifférence, lorsqu'il leur declare, comme il est marqué dans l'Évangile: *Qu'il va bientôt monter à Jerusalem; que la tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme sera accompli; qu'il y sera livré aux Gentils, moqué, bassoué, battu de verges, mis à mort.* Qui ne s'imagineroit que ces Disciples, zelez pour la gloire d'un si bon maître, devoient aussi-tôt lui demander avec empressement & inquiétude, toutes les circonstances d'un si tragique événement, & chercher les moyens de pourvoir à la conservation de son honneur, & à la sûreté de sa personne? Mais au contraire, ils écoutent avec indifférence, & sans s'émouvoir, ce que Jesus-Christ leur dit de sa Passion; & l'Évangéliste assure, qu'ils ne conçurent aucune des choses que leur Maître leur disoit; que ses paroles leur étoient cachées, comme autant de mystères, auxquels ils ne comprennoient rien. Cet aveuglement & cette indifférence sont étranges, je l'avoue; mais il semble que les Chrétiens sont dans le même assoupissement ou dans la même indolence. On leur dit en ces jours de débauches, que Jesus-Christ va monter à Jerusalem, & que

Les Chrétiens font aujourd'hui comme les Apôtres, qui ne conçurent point ce que le Sauveur leur disoit en leur parlant de la mort & de sa Passion. Luc. 18.

Genes. 6.

par les pechez qu'ils commettent en cetemps, ils donnent la mort au Fils de Dieu, & renouvellent ses douleurs. Les uns n'entendent point ce qu'on leur dit, les autres n'y font point de reflexion, personne presque n'en est touché, & ce qui est le plus déplorable, c'est que nonobstant la declaration publique que les Ministres de l'Evangile font de cette verité, les libertins bien loin d'en être émus deviennent les ministres & les exécuteurs de la mort du Fils de Dieu, qu'ils renouvellent par les crimes qu'ils commettent impunément, & par les desordres auxquels ils s'abandonnent.

Jesus demanda à un Aveugle, comme il est rapporté dans l'Evangile; *Que voulez-vous que je vous fasse?* Et il lui répondit: *Seigneur, faites que je voye.* C'est la priere qu'un pauvre aveugle faisoit à Jesus-Christ pour recouvrer l'usage des yeux, dont il étoit privé depuis plusieurs années; & c'est une priere que les personnes pieuses doivent faire en ce temps, pour tant d'ames malheureuses, que les débauches & le dereglement des passions aveuglent spirituellement durant ces jours de tenebres, où il semble que les lumieres de la raison, de la foi, & de la religion, soient éteintes dans la plupart des Chrétiens.

Nous devons demander en ce temps, ce qu'un aveugle dont il est parlé dans l'Evangile de cette semaine, lui demanda: Seigneur, que je voye. Luc. 18.

Applications de quelques passages.

Avis salutaires que donne l'Apôtre, qui ne furent jamais plus nécessaires qu'en ce temps.

Videte fratres, quomodo cautè ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt. Ad Ephes. 5. Il semble que l'Apôtre ait eu en vûe les Chrétiens de ce temps, quand il a donné cet avis aux fideles d'Ephese, de prendre garde comment ils se devoient comporter dans leurs divertissemens. Car quels sont ces jours qu'il appelle mauvais, sinon ceux où l'on commet de grands maux, c'est-à-dire, de grands crimes, & de grands desordres, comme on appelle une maison mauvaise ou scandaleuse, quand ceux qui l'habitent, sont gens dereglez ou de mauvaise vie. Or l'Apôtre exige deux choses en ces mauvais jours. La premiere, qu'ils soient sur leurs gardes comme des personnes prudentes, qui se precautionnent contre les dangers auxquels les mondains s'exposent de gayeté de cœur. La seconde, qu'ils rachètent le temps, que les autres perdent, ou employent à faire le mal. Pour le premier avis, que pouvoit-il nous dire plus à propos, en ce temps mauvais, que de nous avertir de prendre garde à nous? *Videte quomodo cautè ambuletis.* Car il est étrange de voir que les Chrétiens d'aujourd'hui ne sont jamais moins vigilans, ni moins sur leurs gardes, que dans ces jours où ils courent plus de dangers: car c'est alors qu'ils se donnent plus de liberté qu'à l'ordinaire, qu'ils retranchent bien des choses de leurs devoirs, que les occasions de tomber dans le peché sont plus frequentes, que les exemples des libertins les entraînent avec plus de violence, & que leurs sollicitations sont plus pressantes: *Videte quomodo cautè ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes.* Le second avertissement est de racheter le temps, parce que ces jours sont mauvais. Je scaibien qu'on donne différentes explications à ces paroles: mais on ne peut leur donner un sens plus naturel & plus propre de notre sujet, que de dire qu'on rachetera ce temps, en dédommageant, pour ainsi parler, le Seigneur par notre pieté, & nos bonnes œuvres, du tort que les mondains lui font par les crimes qu'ils commettent dans leurs jeux, leurs festins, & leurs débauches. Aussi est-ce dans ce dessein, que l'Eglise invite les fideles à redoubler leurs prieres; qu'elle ouvre en plusieurs endroits le tresor des Indulgences; qu'elle expose sur les autels le corps adorable du Sauveur; qu'elle fait entendre la parole de Dieu; qu'elle n'ômet rien, pour faire racheter aux fideles le temps que les libertins perdent & prodiguent en de criminels divertissemens: *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.*

C'est particuliere-

Vos estis, qui permansistis mecum in temptationibus meis. Luc. 22. Ce sont les paroles con-

solantes que Jesus-Christ dit autrefois à ses chers Disciples, qui avoient témoigné leur attachement à son parti dans l'abandon presqu'general de tous les hommes: mais c'est particulierement en ce temps, que nous pouvons meriter d'entendre un jour ce glorieux témoignage de la bouche du même Fils de Dieu, qui n'est jamais plus abandonné, ni plus cruellement persecuté, que dans ces jours de débauches. En effet, quand est-ce, ames pieuses, que vous lui témoignerez l'amour que vous lui portez, si ce n'est en cette occasion? Quand est-ce que vous lui ferez fidelles, si ce n'est quand tout le monde l'abandonne? C'est dans les besoins, & dans de pareilles rencontres que l'on témoigne sa fidelité à ses amis, & qu'on leur donne des marques incontestables d'une amitié sincere & veritable. Ne doutez point, ames Chrétiennes, qu'il ne se montre aussi genereux & aussi reconnoissant à votre égard, que vous lui aurez été fidelles, & qu'il ne vous dise un jour ces mêmes paroles: *Vos estis, qui permansistis mecum in temptationibus meis.* Ames fidelles, vous m'avez tenu compagnie pendant que les enfans du siècle m'ont abandonné; pendant que les libertins se sont proffituez à toutes sortes de débauches, vous m'avez honoré, servi, & donné des marques de votre zele & de votre pieté; pendant que les autres me faisoient de sanglans outrages, vous êtes venus me rendre vos hommages sur les autels où j'étois present, & me donner quelque consolation par vos prieres & votre assiduité dans les Eglises: c'est aussi pour recompenser votre fidelité, & votre attachement à mon service, que je veux vous marquer ma reconnoissance, & vous faire part de tous mes biens, de mon bonheur, & de mon Royaume: *Vos estis, qui permansistis mecum... Et ego dispono vobis sicut disposui mihi Pater meus regnum.*

Maledictum, & mendacium, & furtum, & adulterium inuadaverunt. Osee 4. Ces paroles du Prophete ne furent jamais plus veritables que dans ces jours de débauches, & de dissolutions; dans les autres temps de l'année, l'oisiveté, la mollesse, l'intemperance, l'impureté & les autres vices sont comme cachez & ensevelis dans le cœur des pecheurs; mais pendant ces jours ils paroissent avec insolence; c'est comme un torrent grossi par l'amas qui s'en est fait depuis long-temps, qui a enfin rompu ses digues, & qui inonde tout: de sorte que la corruption qui étoit au fond du cœur des pecheurs, se répand, & empesté tout le monde; on ne voit par tout que jeux, que festins, que divertissemens prophanes, & dans tout cela, quel libertinage, quels excès? des hommes qui semblent

ment en ce temps que les ames pieuses doivent témoigner à Dieu leur fidelité.

Luc. 22.

Il se fait dans le temps du Carnaval un debordement de vices.

dispute.

disputer entre eux à qui perdra plutôt la raison & le bon sens.

C'est en ce temps que les véritables Chrétiens doivent prendre le parti du Fils de Dieu, & s'opposer aux défordres des pecheurs.

Qui non est mecum, contra me est. Luc. II. Comme c'est plus particulièrement en ce temps qu'en tout autre, que les pecheurs déclarent la guerre au Fils de Dieu, & vû qu'il n'a qu'un petit nombre de fideles serviteurs à leur opposer: je viens de sa part vous solliciter à vous ranger de son parti, & vous assurer, que s'il y eut jamais occasion de dire que celui qui n'est pas pour lui, est comme obligé d'être contre lui, c'est en cette rencontre; car c'est chose étonnante, de voir que quantité de personnes qui passent pour regulieres, & pour vertueuses dans le monde, se dispensent en ce temps des exercices d'une devotion, qui leur est ordinaire pendant tout le reste de l'année. L'on diroit que c'est comme un tribut que l'on doit au dérèglement du temps, qu'il faut par là s'indemniser de la violence qu'on se fait en d'autres saisons. Est-ce donc que dans ces jours, & dans ce temps de rebellion, le Fils de Dieu n'aura personne pour soi, & que ses serviteurs même fortifieront le parti du siècle, en n'osant se déclarer pour lui? Peut-on demeurer neutre dans cette conspiration presque generale contre son service? & n'est-ce pas être contre lui, que de n'être pas pour lui, & ne pas soutenir ses intérêts?

Ipsi nihil horum intellexerunt, erat enim verbum istud absconditum ab eis, & non intelligebant quae dicebantur. Luc. 18. Après que le Fils de Dieu eut dit à ses Apôtres qu'il seroit trahi, moqué, flagellé, crucifié par les Juifs, ils ne comprirent rien à ses paroles, & ils n'entendirent point ce qu'il vouloit dire. Je ne m'étonne pas s'ils avoient de la peine à s'imaginer que les Juifs pussent en venir jusqu'à ce point d'ingratitude & de cruauté, que de faire mourir leur Sauveur; cette mort étoit sans doute quelque chose de bien incompréhensible. Mais si les Apôtres avoient de la peine à comprendre que les Juifs en vinssent à cet excès de cruauté, je vous avouë que je n'en ai pas moins à comprendre l'ingratitude & la barbarie des Chrétiens, qui renouvellent en ce temps les souffrances de ce même Sauveur, par leurs crimes, & par leurs débauches; car ils ne peuvent ignorer ce que l'Apôtre dit si nettement, que c'est crucifier une seconde fois en eux-mêmes le Fils de Dieu. N'est-ce pas en effet, une chose incompréhensible, que de voir des Chrétiens, qui par leur Baptême ont renoncé aux pompes du monde, & aux œuvres de Sathan; de les voir, dis-je, pratiquer publiquement, sans crainte & sans honte, ce à quoi ils ont si solennellement renoncé, & par là faire plus d'outrages à leur Sauveur, que ne lui en firent les Juifs? &c.

Les Chrétiens ne conçoivent pas que par les défordres qu'ils commettent en ce temps, ils renouvellent les outrages que les Juifs firent au Sauveur.

Ad Hebr. 6.

PARAGRAPH QUATRIEME.

Passages & Pensées des saints Peres sur ce sujet.

*E*rras homo, non sunt hac ludicra, sed crimina; quis de impetate ludit? de sacrilegio quis jocatur? quis piaculum dicit risum? Satis se decipit qui sic sentit. Chryostomus, Serm. 155.

Via perditionis spatiosa, quia intra regulam disciplina non inclusa. Idem.

Deprecanda est misericordia Dei, ut donet intellectum ad ista (ridicula & impia) damnanda, affectum ad fugienda, misericordiam ad ignoscenda. Augustinus.

Quid est aliud omnis coetus malorum, quam sentina vitiorum? Salvian. lib. 3. de Gubernat. *An forte instructuosum putamus gaudium simplex, nec delectat videre sine crimine?* Idem, ibid. lib. 6.

Latam viam non quarimus, non inventionis opus est, sponte se offert & errantium via est. Hieronym. in cap. 7. Matthai.

Dominus noster Jesus Christus, veritatem se, non consuetudinem nominavit. Tertull. lib. de veland. Virg.

Non est per temulentiam aditus ad jejunium, nec ad justitiam iter per fraudem, nec ad sobrietatem per lasciviam. Basilus, Homil. 1. de laude jejunii.

Consensere jura peccatis, & coepit licitum esse quod publicum est. Cyprian. Epist. ad Donat.

Sanitatis patrocinium, insanientium turba est. Augustin. l. 6. de Civit.

Non praevalent Evangelio neque privilegium nationum, neque patrocinium personarum. Tertull. lib. de veland. Virg.

Va tibi flumen moris humani, quis resistit tibi, quamdiu non siccaveris? Augustin. lib. 1. Confess. c. 16.

Attendis quid alius faciat, non quod Deus
Tome III.

*V*ous vous trompez homme libertin: ces débauches & ces excès ne sont pas des jeux & des divertissemens, ce sont de grands crimes; car qui est celui qui se joue de la piété sans se déclarer impie? qui fait du sacrilege une matière de raillerie; ou d'un desordre, un sujet de divertissement? Celui qui est dans ce sentiment, croyez-moi, est dans une étrange illusion.

La voye de perdition est large, parce qu'elle n'est restreinte par aucune loi, ni par aucune regle de devoir ou de bienfiance.

Il faut prier la misericorde divine de nous donner l'intelligence pour condamner ces divertissemens criminels; une pieuse affection pour les fuir & les détester, & conjurer cette même misericorde de vouloir bien les pardonner.

Que sont autre chose ces assemblées d'impies & de scélérats, qu'une sentine & un cloaque de vices?

Ne nous persuadons-nous point, comme font les impies, qu'un simple divertissement est trop peu, & ne nous cause pas assez de joye, s'il n'est accompagné de crime?

Il n'est pas nécessaire de chercher où est la voye large, elle se présente d'elle-même, & c'est celle de ceux qui s'égarent.

Notre Seigneur & souverain Maître, Jesus-Christ, s'est appelé la verité, & non la coutume.

Il ne faut pas se disposer au jeûne par l'intemperance, ni à la justice par la fraude & par la fourberie, ni par la débauche se préparer à devenir sobre.

Les crimes sont devenus justes par la coutume, & ce qui se fait publiquement semble être permis.

La multitude des insensés fait qu'on se croit être sage de les suivre.

Il ne faut pas que la loi particuliere de quelque nation, ni l'autorité des personnes l'emportent sur la loi de l'Evangile.

Que maudit soit le cours impetueux de ce fleuve rapide de la coutume, & de l'usage du monde, auquel si peu de personnes résistent! Quand est-ce que tu te sécheras?

Vous êtes attentif à ce qu'un autre fait, & non pas à

se facere jubent; & motibus se comparatione peioris, non vitâ melioris. Bernard.

Debet nos iudicium veritatis ducere, non privilegium consuetudinis. Idem.

Invadens omnia consuetudo pro lege observatur. Augustin. lib. de decem chordis, c. 4.

Peccata, quamvis magna & horrenda, cum in consuetudinem venerint, aut parva, aut nulla esse creduntur. Idem, l. de fide, spe, & charitate.

Libebat malum facere, non solum libidine facti, sed etiam laudis. Idem, lib. 2. Confess. c. 9.

ce que Dieu veut que vous fassiez; vous voulez vous régler sur les plus méchants, & non sur ceux qui sont dans l'approbation.

C'est la vérité seule qui nous doit conduire, & non point un faux privilege, que le monde attribue à la coutume.

La coutume qui s'empare de tout, devient une loi, que nous observons en toutes choses.

Les pechez pour grands & pour énormes qu'ils soient, quand ils sont passez en coutume, semblent legers, ou disparoissent entierement.

Je voulois faire le mal, non seulement pour le plaisir que j'avois de le commettre, mais par le desir d'en être loué.

PARAGRAPHE CINQUIÈME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Ce qu'on appelle le Carnaval.

LE Carnaval est ce temps qui précède le Carême, qu'on a coutume de passer en débauches, en festins, en jeux, & en routes sortes de divertissemens profanes: un reste de Paganisme, qui s'est maintenu par la corruption des mœurs jusques aujourd'hui; & que l'Eglise, qui en gemit tous les ans, n'a pû encore abolir. Ce qui doit exciter tous les ans le zele des Prédicateurs à se recrier contre les desordres publics qui se commettent durant ces jours malheureux, afin de détourner les Chrétiens des folies, des spectacles extravagans, & de la licence que les grands & les petits se donnent en cette saison.

Ce que l'on appelle le libertinage de mœurs.

Le libertinage de mœurs, dont l'on parle ici à l'occasion du Carnaval, est different du libertinage de créance, dont nous avons parlé dans le premier Tome, au titre de l'Athéisme, où il est traité des libertins en fait de Religion. Celui, dont il est ici question, est une vie entierement déreglée, adonnée à toutes sortes de vices, & aux débauches les plus outrées, sans crainte de Dieu, sans aucune consideration de bienfiance, sans ménagement d'honneur, de Religion, & de santé: une vie enfin, telle que menent une infinité de jeunes gens, qui étant sans emploi, & d'ailleurs maitres de leur conduite, & de leur bien, se livrent aux desirs de leur cœur, comme parle le Prophete, & passent tout ce temps dans un libertinage déclaré.

On ne peut nier que la Religion ne condamne les débauches & les divertissemens mondains du Carnaval.

Pour peu qu'on ait de religion, on ne peut s'empêcher de blâmer & de condamner les excés de débauches, & les divertissemens profanes, auxquels on s'abandonne au temps du Carnaval: car on ne peut ignorer que l'Evangile les condamne; mais on s'étourdit à plaisir sur ce point de Morale, comme sur bien d'autres; le nombre, la qualité de ceux qui se trompent comme eux, fait une espece d'autorité, qui leur rend cette erreur plus plausible; & dès qu'on s'y plaît & qu'on l'aime, on ne veut pas que ce soit erreur. Or quel merite donne le temps du Carnaval à des divertissemens, qui en tout autre temps sont illicites, & que nous condamnons nous-mêmes? Quel privilege ont ces jours qui précèdent le Carême, pour autoriser ce qu'on condamne en toute autre saison? Peut-il être jamais permis de renouveler au milieu du Christianisme les fêtes des Payens? de deshonorer la profession de Chrétien par des plaisirs mondains, & d'en faire même trophée?

C'est une maxime contraire à la Religion de croire qu'il y a un

C'est un article de foi, que le monde est l'ennemi irreconciliable de Dieu; comment peut-on donc soutenir qu'il y a un temps, où l'on peut sans honte se livrer aveuglément à toutes sortes de divertissemens mondains? Un temps

où il est permis de n'aimer & ne servir que le monde? Oseroit-on débiter une maxime si contraire à la foi & au bon sens? C'est cependant la maxime qu'on suit aujourd'hui dans le monde: tant il est vrai qu'on donne necessairement dans une espece de folie, dès qu'on cesse de raisonner, & de vivre en Chrétien.

temps destiné aux divertissemens mondains.

C'est une question qu'on ne manque gueres de faire en ce temps; sçavoir, si les réjouissances du Carnaval sont autant de pechez mortels. Quelque difficulté qu'il y ait de donner sur cela une décision précise, à cause que tous les divertissemens que l'on prend ne sont pas de même nature; que les uns sont tout-à-fait scandaleux, & que les autres sont des occasions prochaines de tomber dans le péché; & quelques-uns peuvent être innocens, & ne sont pas plus défendus en cette saison qu'en toute autre: on peut dire cependant en general; 1°. Que si ces divertissemens ou réjouissances sont des occasions prochaines de chute, ou bien nous exposent à un danger évident de péché, ce que notre experience nous peut apprendre, il n'y a nul doute que ce sont autant de pechez griefs. 2°. Qu'il y en a de si dangereux, & presque toujours accompagnés de quelque scandale, qu'on ne peut excuser de péché; tels que sont les bals & les assemblées nocturnes, où l'on se donne & où l'on prend des libertez souvent criminelles, & toujours indécentes. 3°. Quoi que l'on prenne des précautions pour éviter le danger qui se trouve dans les autres divertissemens; on peut dire sans crainte, que quand il y en a un grand excés, c'est toujours un grand péché; comme dans les festins, où l'on s'abandonne à l'intemperance; ce qui doit être commun à tous les autres plaisirs auxquels on se livre en ce temps qu'on appelle pour cela, temps de débauches: car on ne voit qu'excés par tout, excés dans les habits, excés dans les dépenses que l'on fait pour les bals, excés dans le jeu, excés dans les repas; de maniere qu'il y a du péché presque dans tout ce qui se fait en ce temps.

Si c'est péché mortel que de prendre les divertissemens ordinaires de cette saison.

C'est en vain qu'on allegue la coutume pour justifier les desordres qui se commettent en ce temps: car cette coutume ne peut servir qu'à la condamnation de tous ceux qui s'y abandonnent; parce que c'est pecher avec plus de connoissance, & par une volonté plus déterminée au mal; puisqu'il semble que ceux qui les commettent, veuillent s'établir dans une possession tranquille d'offenser Dieu, en publiant de paroles & d'action, que tout est permis dans un temps de Carnaval, sans penser à ce que Dieu dit par

La coutume ne peut servir d'excuse aux desordres qui se commettent en ce temps.

PARAGRAPHÉ CINQUIÈME.

207

le Prophete : *Malheur à ceux qui disent que le bien est mal , & que le mal est bien.*

C'est en ce temps que les gens de bien peuvent mériter une plus grande abondance de graces.

C'est une vérité constante dans l'Ecriture, que non seulement Dieu punit les pecheurs en cette vie par la soustraction de ses graces ; mais encore qu'il en fait un transport à ceux qui en font un meilleur usage , & qui sont fideles à son service. Or cette vérité doit animer les fideles Chrétiens en ce temps de debauches, parce qu'en s'éloignant de la compagnie des mondains , & s'adonnant aux exercices de pieté , pendant que les autres sont dans le desordre , & menent une vie déreglée ; toutes les graces que Dieu retire de ces libertins, viennent , pour ainsi dire, fondre sur ceux qui sont dans la retraite , & dans la devotion ; de maniere que ces jours de tenebres & d'abandon de Dieu pour ceux-là , sont des jours de salut , & un temps favorable pour ceux-ci ; un temps de récolte & de moisson : & il est arrivé souvent que pendant que plusieurs ont mis le comble à la mesure de leurs pechez , & à leur reprobation ; les autres par leur fidelité & par leur ferveur au service de Dieu , qui est presque abandonné de tout le monde en ces jours malheureux , ont mis en assurance leur salut , & leur prédestination.

Il est difficile pour peu de liberté qu'on se donne en ce temps , de ne pas donner dans l'excès , & de garder la moderation qui est necessaire.

Il faut bien remarquer que pour peu qu'on prenne de liberté en ce temps de déreglement & de debauches , on n'est pas toujours assez maître de soi-même pour lui prescrire des bornes ; & quelque moderation qu'on se propose de garder , on va toujours plus loin qu'on ne pensoit. Le passage est trop glissant pour se contenir dans les termes prescrits par la Loi Chrétienne : & c'est ne se pas connoître, que de croire que l'on résistera à l'exemple, aux sollicitations, aux instances qu'on nous fera , & à toutes les tentations qui le présenteront, lorsqu'on sera une fois engagé. C'est pourquoy pour éviter le danger, il est incomparablement plus sûr & plus facile de se priver entièrement des divertissemens de ce temps par une sage & pieuse retraite, que de se flatter qu'on résistera à l'importunité des amis & des compagnies qui nous feront violence ; & de croire qu'on aura assez de force pour ne point passer les bornes , & pour y conserver la bienséance & la moderation.

L'aveuglement de l'esprit est sans doute le plus grand châiment dont Dieu menace de frapper les pecheurs en cette vie : *Percuriat te Dominus amentia & cecitate. & palpes in meridie.* Châiment, qui pour n'être pas si sensible, que les pertes de biens, de la santé, ou de la vie, n'en est pas moins redoutable, comme étant l'effet d'une plus severe vengeance, & d'une colere plus terrible. Or il est évident que les pecheurs ne sont jamais en plus grand danger d'y tomber que dans ce temps, puisque tout semble nous conduire à cet affreux précipice ; & que c'est déjà être plus que demi aveuglé, que de ne le pas voir, ou de ne le pas craindre. En effet, c'est en ce temps de debauches & de divertissemens mondains que l'on quitte Dieu avec un mépris plus outrageux ; qu'on se fait un plaisir, & même une gloire de commettre des excès, où l'on auroit honte de se laisser aller en tout autre temps : c'est alors qu'on se range du parti de son ennemi, & qu'on se declare plus hautement & plus formellement contre lui ; alors enfin, que par une espece d'apostasie on renonce à son service, & à la profession de Chrétien. Dieu donc de son côté, semble ne pouvoir moins faire, que de retirer ses graces & sa protection de ces pecheurs, & de les abandonner à leurs propres déreglemens, qui ne peuvent produire qu'un triste aveuglement.

Jamais il n'y a plus de danger que dans ce temps de tomber dans l'aveuglement. Deut. 28.

Il faut être bien convaincu, que notre salut ou notre reprobation dépend peut-être de la conduite que nous garderons durant ce temps : car enfin c'est en ce temps, que Dieu attend d'un Chrétien, qu'il demeure plus constamment attaché à son service, parce que c'est alors qu'il est le plus abandonné & le plus offensé par ses ennemis ; & que nous ne pouvons lui donner une marque plus signalée de notre attachement, que de nous priver pour son amour, de ce que les autres recherchent avec tant d'ardeur. Outre que c'est dans les fortes attaques, & dans les pressantes sollicitations qu'on employe, pour nous détourner de notre devoir, que nous sommes obligés de lui marquer plus de fidelité, & faire de plus grands efforts pour nous roidir contre ce torrent d'iniquité.

C'est en ce temps de debauches, qu'un véritable Chrétien est plus obligé de témoigner à Dieu sa fidelité.

PARAGRAPHÉ SIXIÈME.

Les endroits choisis des Livres spirituels ; & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

Le desordre & le changement que causent dans le Christianisme les divertissemens du Carnaval.

Que l'Eglise a grand sujet de gémir sur les desordres du Carnaval, puisqu'en ces jours de debauches & de dissolution, on voit la face du Christianisme presque toute changée ; & qu'à la reserve d'un petit nombre de fideles qui ne fléchissent pas le genou devant Baal, le plus grand nombre de ceux qui se disent Chrétiens, menent une vie toute payenne. Quelle difference en effet des Chrétiens des premiers temps , & de ceux d'aujourd'hui ? Tertullien témoigne que ceux-là ne paroissent jamais dans le cirque ; qu'ils fuyoient le théâtre & les spectacles publics ; qu'on ne les voyoit ni couronner, de fleurs, ni vêtus de pourpre ; qu'une modestie inalterable regnoit dans tous les états ; qu'ils ne connoissoient point de saisons de plaisirs ; que leurs divertissemens toujours honnêtes & toujours purs, étoient autant de leçons de vertus, & de bienséance ; & en un mot, qu'en tout temps ils étoient Chrétiens. Mais voit-on

Tome III.

dans la plupart des Chrétiens d'aujourd'hui, particulièrement en ces jours destinez aux divertissemens & aux debauches, cette modestie, cette retenue, & cette conduite si chrétienne, & si édifiante ? Ou plutôt qu'y a-t-il de plus contraire, & de plus opposé que ces bals, ces danses, ces festins, ces mascarades, & les autres divertissemens que les premiers Fideles reprochoient aux idolâtres, comme des marques toutes visibles de la corruption de leurs mœurs, & de la fausseté même de leur religion ? Qu'auroit-on à repliquer, si les Payens nous disoient que nous faisons au temps du Carnaval, ce qu'ils faisoient tous les ans aux Bacchanales ? Mêmes excès, mêmes festins, mêmes réjouissances, mêmes fêtes. Le libertinage est public, la licence n'en est gueres moins effrenée. N'est-ce pas là faire revenir le temps du Paganisme, & changer pour ce qui regarde les mœurs, la face du Christianisme ? C'étoit l'ennemi du

Bb 2

salut des hommes, qui au temps de l'idolâtrie, fier de l'empire qu'il avoit sur tous les cœurs, se faisoit consacrer par ces dissolutions, les premiers jours de chaque année; à quel autre principe peut-on attribuer l'institution, & la coutume des scandaleux divertissemens du Carnaval? Pris pour la plus grande partie du P. Croiset, dans ses Reflexions spirituelles.

On ne peut pas justifier les excès du Carnaval, par la mortification qui les doit suivre durant le Carême.

Quel homme de bon sens oseroit autoriser les joyes licentieuses du Carnaval, par la proximité des jours de penitence qui les suivent? Dira-t-on qu'on donne toute liberté à ses sens, parce qu'on doit se repentir au premier jour des libertez qu'on leur aura données? Qu'on livre son cœur à tous les plaisirs mondains, & à cent divertissemens peu chrétiens, & peu honnêtes, parce qu'on en doit bientôt faire penitence? Il faudra pendant le Carême pleurer ses pechez; il faut donc se dédommager par avance de ces pleurs à venir, par toute sorte de licence. L'Eglise obligera dans peu de jours à jeûner; il faut prévenir ce jeûne par des excès, & des repas qui seront autant de débauches. On nous montrera bientôt combien toutes ces fêtes du Carnaval sont indignes du nom de Chrétien; travaillons à mériter ces reproches. On nous prêchera la penitence; faisons tout ce qu'il faut pour en avoir plus de besoin. On sent le ridicule de ce raisonnement; quand sentira-t-on l'indignité de cette conduite? On auroit honte de justifier ainsi le Carnaval; c'est pourtant ce que signifie tout ce qu'on dit, pour en autoriser la coutume. Hé quoi! ne sera-t-on Chrétien que par grimace, & selon les différentes saisons? Est-ce une momerie que notre Religion? Aujourd'hui libertin par profession, & demain hypocrite par bienséance. Quelques dehors de religion succéderont à des dissolutions payennes, & adorant le même Dieu, ayant la même Loi, craignant les mêmes châtimens au Carnaval qu'en Carême, on se fera honneur dans un temps de faire tout le contraire de ce que cette Loi ordonne; dans un autre, un mérite d'applaudir à tous ses articles. Est-il possible qu'une folie si grossière ne revolte pas tout esprit? Et pour peu qu'on ait de teinture de religion, on n'ose même dire, de raison, peut-on donner dans une telle illusion? *Le même.*

Il est ridicule de demander s'il y a du mal de prendre part à tous les divertissemens du Carnaval.

On demande quel mal il y a dans tous les plaisirs du Carnaval: Hé Dieu! quel mal n'y a-t-il pas? Quelle innocence à l'épreuve de tous les pièges qu'on y tend? quelle vertu invincible attaquée par tant d'ennemis? Le temps du Carnaval sera donc le temps qu'on se livrera à toutes les passions; le temps qu'on s'exposera sans crainte à mille perils; le temps qu'on sacrifiera publiquement à tous les vices. Quoi donc? le nom de Chrétien que nous portons, est-ce un nom si vil & si méprisable, qu'il ne puisse être deshonoré par aucune action, quelque folle & quelque indécente qu'elle puisse être? Est-il possible qu'il n'y ait nulle bienséance à garder dans un état qui nous fait enfans de Dieu par adoption? *Le même.*

Les defordres que l'on commet durant le temps du Carnaval.

Demander quel mal il y a de se divertir, comme l'on fait dans le Carnaval, c'est demander quel mal c'est que de renouveler au milieu du Christianisme la plupart des fêtes des Payens; de deshonorer la profession de Chrétien par toutes sortes de plaisirs mondains, & d'en faire même trophée. Quel mal il y a de se déguiser pour n'avoir plus honte de rien. Quel mal il y a de passer une partie

du jour au jeu, presque toute la nuit au bal; ne repaître ses yeux que d'objets laïcifs & sensuels; ne reconnoître d'autre Dieu que le plaisir, ni d'autre maître que la passion; se contondre dans un tas de libertins; les sens sans retenue; le cœur sans garde; l'esprit sans moderation; être de toutes les parties de divertissement, éternellement avec tout ce qu'il y a de moins regulier & de plus dissolu dans une ville: car de quels autres sujets pendant le Carnaval, peuvent être composées ces assemblées si libres, & la plupart nocturnes? Y trouve-t-on une personne de probité? Quelle surprise s'il s'y trouvoit une personne vertueuse? A quelles railleries n'y seroit pas exposé un homme de bien? Raison plausible qui fait sentir de quel caractère sont les gens qui s'y trouvent: & l'on demande après cela quel mal il y a dans ces plaisirs du Carnaval? *Le même.*

Quoi! mettre cinq ou six heures à se parer, & à se peindre le visage, pour aller ensuite dans une assemblée tendre des pièges à la chasteté des hommes, & servir de flambeau au demon pour allumer par tout le feu de l'impudicité; demeurer les nuits entières exposée aux yeux, & à la cajolerie de tout ce qu'il y a de libertins dans une ville; employer tout ce que l'art & la nature ont de plus dangereux pour attirer leurs regards, & séduire leur cœur; déguiser sa personne & son sexe, pour ôter à la grace ce petit secours qu'elle trouve dans nos habits; rouler de quartier en quartier, sous un masque de théâtre; ne se pas contenter des discours frivoles & injurieux; se relâcher jusqu'à dire des paroles qui scandalisent: de quels termes oseroit-on se servir pour autoriser une licence si scandaleuse? L'esprit du monde, l'imtemperance dans les repas, les excès dans le jeu, les assemblées de plaisirs, sont-ils moins condamnables en Carnaval qu'en Carême? Le vice est-il moins vice en un temps qu'en un autre? Et en quelle part de l'Evangile trouve-t-on qu'il y ait des jours dans l'année, où le précepte de vivre en Chrétien, de mener une vie pure & exemplaire, oblige moins qu'en un autre temps? *Le même.*

Peinture des detours que l'on voit durant ce temps-là.

Que penseroit un Payen, qui ayant été témoin pendant le Carnaval de ces spectacles publics, de ces assemblées mondaines, de ces repas dissolus, de ces nocturnes divertissemens, & de tout ce que le luxe le plus étudié & le plus poli inspire de mondanité, ou de faste, entreroit dans nos Eglises deux jours après, & verroit aux pieds des autels courber la tête sous la cendre, plusieurs de ceux qu'il auroit vû quelques heures devant au bal, ou à quelque autre divertissement profane? Nous voyons ce que penseroit un Payen; nous pensons même comme lui. Nous contenterons-nous toujours de condamner ce que nous continuons de faire? N'est-ce pas le jouer de notre Religion, que de donner au public de pareilles scenes? N'est-ce pas décrier par une conduite si irreguliere, les plus saintes ceremonies de l'Eglise & de la Religion? Une grimace de piété succède à plusieurs jours de fêtes prophanes. *Le même.*

Que pourroit juger un Payen de notre Religion, s'il voyoit après les jours du Carnaval la ceremonie des cendres.

Le temps viendra, que ces libertins, ces gens du monde, condamneront avec indignation contre eux-mêmes, & avec une espece d'horreur, tous ces prophanes divertissemens; mais en sera-t-il temps? On aura eu rai-

Quels sentimens on aura à la mort de ces divertissemens.

mondains, son alors de traiter de divertissemens payens les réjouissances du Carnaval; alors les Ministres de l'Évangile, sinceres & peu flatteurs, auront été les sages; on rendra justice alors à la vertu de ceux qui avoient pris le bon parti, en s'interdisant toutes ces fêtes peu chrétiennes. Alors on avouera que les maximes du monde n'étoient pas plus permises en un temps qu'en un autre. Mais qu'un repentir est amer, quand il est sans fruit & sans ressource! On n'attend pas même si tard pour condamner des divertissemens si peu chrétiens. Le tumulte n'étourdit pas éternellement; il y a des intervalles de raison; & quelque affoiblissement qu'elle soit dans un libertin, elle ne laisse pas de lui faire voir la malignité de ce qui lui plaît, & de lui faire sentir le poison de ce qui l'enchanté. *Le même.*

Quel est l'aveuglement de toutes sortes de personnes durant ces jours de débauches.

Quelque part que nous jettions les yeux pendant ces jours de débauches, nous voyons par tout un dérèglement, dont nous serions sans doute surpris, si la coutume ne l'avoit comme autorisé, en le rendant presque universel. En effet, si nous passons par les places publiques, que voyons-nous? Des gens oisifs qui ne rougissent pas de faire voir leur folie & leur impiété, sous un masque & dans un habit déguisé: mais qui ne peuvent cacher leur honte & leur infamie, & ils la reconnoissent eux-mêmes sans que la canaille applaudit à leurs extravagances. Des places publiques, si nous entrons dans les maisons de chaque particulier, qu'y verrons-nous qu'aveuglement & que désordre? Là cet homme du Barreau suspendant le cours de ses études, & ce Magistrat l'administration de la justice, qui le rend l'image de Dieu sur la terre, ne s'occupent que du jeu, & des amusemens les plus honteux. Ici le Marchand se dérochant pour quelques jours aux soins de son commerce, & l'artisan pour quelques heures à ses travaux ordinaires, ne songent, si leur avide cupidité ne l'emporte sur l'amour du plaisir, qu'à noyer leurs chagrins passez dans les excès de la débauche. Et par tout vous verrez des Dames Chrétiennes, qui après avoir renoncé à cette piété tendre, que l'Église leur attribue pour leur partage, ne sont occupées durant le jour qu'aux vains ajustemens, avec lesquels elles se disposent à paroître au bal, ou dans les compagnies. *L'Auteur des Discours Chrétiens, Tome 1. Sermon sur les débauches du Carnaval.*

Des maîtres & déguisemens qui se pratiquent en ce temps-là.

Combien de Chrétiens, qui laissez en ce temps des grâces de la nature, qui les distinguent des bêtes, & qui les font la plus vive image du Créateur, courent les rues durant ces jours de débauche, sous des habits ridicules; d'autant plus agréables qu'ils sont plus monstrueux, plus opposés à la raison, & qu'ils ont moins de rapport à la nature humaine dont ils sont revêtus. Quelle idée (Messieurs) vous formez-vous de ces monstres? & de qui croyez-vous qu'ils soient l'image? Et vous, mon Dieu! reconnoissez-vous votre image parmi tant de marques de folie? Ah! que vous pourriez bien demander à chacun de ces hommes en particulier, ce que vous demandâtes à Adam dans le Paradis terrestre après son péché: Adam, où êtes-vous? où sont les traits de ma beauté? où est la raison de cet homme qui a déguisé sa personne & son sexe? où est la pudeur & la modestie de cette Dame, qui sous un visage emprunté court le bal toutes les nuits? *Le même.*

Tome III.

Ce n'est pas seulement durant certain temps de l'année qu'on ne pense qu'à se réjouir; il n'y a que trop de gens dans le monde, qui n'ont point d'autre occupation que le jeu & la débauche, & ceux qui sont obligés de les interrompre pour songer à leur subsistance; ceux-là, dis-je, ne croyent pas avoir mal réglé leur vie, quand ils se sont déterminés à faire succéder, par une révolution continuelle, les affaires aux divertissemens, & les divertissemens aux affaires: mais peut-on voir un plus grand aveuglement que celui de ces libertins déclarez, en qui les débauches ont étouffé tous les remords de la conscience, & tous les sentimens de religion, jusqu'à ne croire pas même les maux dont Dieu les menace: tels sont ceux dont il est parlé dans la Sagesse. Mangeons, beuvons, disent-ils, nous mourrons demain: Quelle résolution! quel aveuglement! ce qui devoit les plonger dans les larmes, les plonge dans les divertissemens & les débauches: l'attente de ce moment fatal qui doit finir leurs plaisirs, bien loin de leur en donner du dégoût, fait au contraire qu'ils se hâtent de les goûter davantage; ils prévoient leur mort prochaine, & ils ne la craignent pas; leur stupidité fait qu'ils l'envisagent sans émotion, & sans trouble; ils abusent des derniers momens que Dieu leur donne, & par une insensibilité injurieuse à sa miséricorde, ils couronnent une vie criminelle par une mort encore plus coupable; ils ne veulent pas quitter leurs plaisirs, ils veulent qu'on les leur arrache: ainsi ne consultant que leur sensualité, ils passent de la table au lit de la mort, & s'enfvelissent dans le vin, lorsqu'on va ensevelir leur ame dans les enfers. *Auteur anonyme.*

Une funeste expérience ne nous apprend que trop, qu'il y a dans ces jours, des Chrétiens dans lesquels on ne voit paroître aucune trace de l'esprit du Christianisme, & qui poussés d'une fureur extravagante, lâchent la bride à toutes leurs passions, se donnent la liberté de tout faire & de tout entreprendre contre la pudeur, la bienséance & l'honnêteté; qui bravent avec insolence les maximes de l'Évangile; qui confondent les sexes, se faisant un honneur de n'avoir rien qui ressemble à eux-mêmes que l'homme injuste & criminel: semblables à ces impetueux torrens, dont rien n'est capable d'arrêter le cours, & qui par une violente rapidité, rompent leurs digues, & entraînent tout ce qu'ils rencontrent. Enfin, pour achever la peinture de ces Chrétiens dénom, mais Payens de mœurs; c'est que tel est leur aveuglement, qu'ils s'imaginent que les loix de Dieu, toutes immuables qu'elles sont, ont néanmoins cela de commode, qu'elles permettent en certains temps de l'année, ce qu'elles condamnent avec severité dans les autres: comme si leur impiété avoit le pouvoir de changer la nature des choses, ou de faire que Dieu; pour favoriser leurs inclinations corrompues, devint sujet au changement lui-même. *Sermon manuscrit.*

Comme il est difficile de soutenir long-temps un combat entre la passion & la raison; aussi afin de jouir avec plus de tranquillité des satisfactions de la vie présente, on a recours à un détestable artifice, qui est de détruire ou d'affoiblir l'une, pour satisfaire l'autre; c'est-à-dire, pour ne pas interrompre le cours de ses passions déréglées, on étouffe dans son

il y a des libertins & des gens qui passent toute leur vie en débauches, & en dissolutions.

il semble que dans les jours du Carnaval l'esprit du Christianisme est entièrement éteint.

Un libertinage des mœurs on vient bientôt au libertinage de créance, & jusqu'à perdre entièrement la foi.

cœur les sentimens les plus purs de la foi, on supprime toutes les lumieres du bon sens, & de la raison. Par là, on s'affranchit des remords importuns d'une conscience qu'on a taché de séduire; par là on persevere sans inquietude dans son libertinage: & comme si la loi de la passion étoit plus douce, que la loi de la raison & de l'équité; ou bien, comme s'il y avoit plus d'attrait & de gloire à vivre en bête qu'en homme: on veut bien cesser d'être raisonnable, pour ne pas cesser d'être brutal & criminel. *Le même.*

Je ne m'étonne pas de la force avec laquelle les Peres des derniers siècles ont invektivé contre les divertissemens profanes de leur temps. Le jeu de dez, dit S. Augustin, est une abomination dans un Chrétien: *Alea crimen aleatoris.* La bonne chere, dit Tertullien, profane une bouche consacrée par la manducation du corps de son Dieu: *Ut quid gula Dei sanguine sanguinaris?* La danse, dit Saint Ambroise, est comme la dernière agitation d'une pureté prête à expirer: *Morientis pudicitia agitatio.* Enfin, les spectacles, & tout ce qui fait entrer le plaisir par les yeux, dit Saint Chrysostome, est défendu par la loi de Dieu. Que répondre à ces autoritez, sur-tout si l'expérience confirme que les divertissemens du Carnaval ne sont pas plus innocens que ceux des premiers siècles du Christianisme? Que si chacun de ces divertissemens est criminel, que doit-on penser de ces performes qui se les permettent tous en ce temps, & quelquefois même durant toute leur vie? Car il en est, dont toute l'occupation est de chercher la joye; on connoit certaines gens sur ce pied-là, on les désigne par là: c'est un homme de débauche, déclaré en faveur du libertinage; c'est une femme de plaisir: si elle n'est pas dans le dernier desordre, qui cause du scandale, du moins elle met tout en œuvre pour passer le temps agréablement. Or qui peut dire que ces fortes de gens menent une vie chrétienne, & ne portent pas un caractère de reprochez? *Sermon manuscrit du P. François Catrou.*

Venite, (disent les libertins) & fruamur bonis que sunt. Allons, ramassons-nous dans une société de plaisirs; jouissons sans regle & sans distinction de tous les biens que la saison nous presente. Qu'un patrimoine soit dissipé; que des parens en murmurent; que le reste d'une famille languisse dans l'indigence; que des créanciers souffrent de notre profusion: ce sont des considerations, qui troubleroient la joye à laquelle nous sacrifions tout, honneur, bienséance, religion. *Ut amur creaturâ tanquam in juventute celeriter.* Nous sommes encore à la fleur de l'âge, les beaux jours vont bientôt nous échapper; la vieillesse ne ramenera que trop tôt la sagesse, & le dégoût du plaisir. *Vino pretioso & unguentis nos impleamus.* N'estimons le vin & les delices que par leur rareté; ne mesurons la joye que par la transgression de la loi; ne trouvons de goût que dans la licence, & que l'emporment soit l'affaisonnement le plus doux de la volupté. *Nullum sit pratum, quod non pertranseat luxuria nostra.* Par tout où nous trouverons la jeunesse & la beauté dans sa fleur, portons-y la fécondité & la corruption: fatiguons les plus vertueuses de sollicitations importunes: trompons les moins en garde par des protestations frivoles. *Ubique relinquamus signa letitia.* Qu'on nous connoisse en tous lieux par des

airs turbulens & évaporez; que tous les endroits de nos courtes, de nos vilites; que tous les lieux de plaisir soient remplis de cet air de dissipation que nous laissons après nous. *Hæc est enim pars nostra.* Car voilà notre partage & notre destination. Epicuriens de profession, nous bornons à la volupté seule toutes nos prétensions pour le temps, & pour l'éternité. Or qui doute que des gens de ce caractère ne trouvent dans le genre de leurs plaisirs, un poison fatal qui les conduit à la mort? *Le même.*

Les Fideles s'étant relâchez de leur première ferveur, ils prirent bientôt goût aux divertissemens des Infideles; ils paroissoient à leurs jeux & à leurs théâtres; ils s'intéressoient aux solemnitez consacrées à la gloire de leurs idoles; ils imitoient la dissolution de leurs repas; ils avoient comme eux des parties de plaisir, qui distinguoient certains mois, & les saisons diverses de l'année: tristes suites d'un exemple qui réveilleit leurs passions, & les desaccoutumoit peu à peu des pratiques severes de l'Évangile. C'est de la sorte que la corruption des mœurs, que le Christianisme avoit abolie, est rentrée dans le Christianisme. Nous voyons encore arriver quelque chose de semblable dans la vie de plusieurs Chrétiens, qui après avoir été élevez dans la pieté, & dans les maximes de la Religion, se mêlent parmi les divertissemens des mondains, entrent dans leurs sociétés, imitent leur licence en certaines saisons, prennent leurs airs, ont place dans leurs divertissemens, dans leurs spectacles, les suivent dans les academies, & dans ces sales destinées au scandale; & enfin, se rendant esclaves de leurs coutumes, deviennent comme eux des libertins declarez. *Auteur anonyme.*

Que peut-on voir qui fomente davantage l'inclination que nous avons au vice, & pour étouffer tous les sentimens de pudeur & de probité, que ce qu'on voit durant ce temps du Carnaval? Ces contenancez déreglées; ces joyes dissoluës; ces débauches publiques; ces festins excessifs; ces spectacles défendus; ces assemblées de débauches; ces yeux ouverts à toutes les vaines curiositez, & ces esprits disposez à tous les divertissemens coupables; ces desordres qui font rougir l'Eglise, & font gemir toutes les bonnes ames, & qui ne mettent presque point de distinction entre les Fideles, & les Payens. *Autre Auteur anonyme.*

Comme entre les jours de l'année il y en a qui sont destinez à la pieté, au recueillement, à la modestie & à la priere; jours que nous appellons de devotion: tels que sont ceux auxquels l'Eglise celebre les grands mysteres de notre Religion, la Naissance, la Passion, la Resurrection du Sauveur du monde. Il y en a de même qui sont comme dévouëz à la dissolution & au libertinage; jours qu'on consacre à la mollesse, & à la débauche aux approches du Carême, qui est un temps destiné à la penitence & à la mortification: de sorte qu'au lieu de se préparer à ces jours de remission & de salut par une vie sainte, & des actions édifiantes; on cherche à se perdre, & à se priver d'un si grand bienfait, par une vie dissoluë & toute payenne. Car dites-moi, que voit-on par tout dans les places publiques, dans les rues, & même dans la plupart des maisons particulieres, que des pecheurs assemblez, pour renouveler les anciennes impietez du Paganisme, & la fureur

Les divertissemens contre lesquels les saints Peres invektivent tant, ne sont gueres differens de ceux du Carnaval d'apresent.

Peinture de la vie & des maximes des libertins, representée dans le livre de la Sagesse. Sap. 2.

Ibidem.

Ibidem.

Ibidem.

Ibidem.

Ibidem.

Comme le libertinage des mœurs s'est introduit dans le Christianisme.

Tout ce qu'on voit dans le temps du Carnaval porte avec soi.

Les jours du Carnaval semblent être consacrez aux debauches & aux impietez.

des Bacchantes : Gens sans Christianisme, sans pieté, le dirai-je! sans jugement & sans raison ; gens qui deshonnorent non seulement la Religion qu'ils professent, mais encore le nom d'hommes, & de raisonnables qu'ils portent. Jugeons-en par les spectacles, les maques, les festins ; par cette effroyable complication de pechez qu'on commet durant ces jours, Sec. *Pris en partie du Dictionnaire Moral, premier Discours sur ce sujet.*

Sur les maques & les déguisemens de ces jours de débauches.

Par quelle détestable maniere a-t-on trouvé l'art de se déguiser, de paroître tout autre que l'on n'est, de défigurer, & d'effacer en soi l'image de Dieu? C'est ce que Tertulien ne pouvoit autrefois comprendre : *Libido virum vultu transfiguravit* ; la volupté a défiguré le visage de l'homme, ce n'est plus ce bel ouvrage que Dieu avoit créé à sa ressemblance ; ce n'est plus ce chef-d'œuvre de ses mains, qu'il avoit animé de son souffle : il a pris une figure étrangere, & une monstrueuse forme, qui le rend le jouet des demons, & l'abomination du Ciel. Ne pouvant changer de sexe, on change d'habit. Cette pudeur chrétienne, qui est l'un des plus salutaires freins du peché, s'efface : tel qui n'auroit osé paroître avec son visage naturel ; viole impunément dans un étranger qu'il a emprunté, les plus saintes loix de la nature : telle qui auroit rougi de commettre la moindre indécence, si on l'avoit vûe en face, étant masquée & déguisée, souffre des libertez scandaleuses, & oublie entierement la modestie si naturelle à son sexe. *Le même.*

L'étrange débordement de crimes que l'on voit en ce malheureux temps de débauches. C'est en ce temps que l'on crucifie Jesus-Christ de recel.

S'il est vrai, comme l'Apôtre nous assure en termes exprés, que nous ne pechons jamais mortellement, que nous ne crucifions au dedans de nous-mêmes le Fils de Dieu : *Rursum crucifigentes in semetipsis Filium Dei.* Ad Hebr. 6. Un pecheur libertin peut-il y faire reflexion, sans fremir d'horreur & d'indignation contre soi-même, de voir en combien de manieres on renouvelle la mort & les tourmens du Fils de Dieu, en ces jours d'impureté & de débauche? Ce n'est pas un simple débordement de pechez ; c'est une inondation & un déluge universel. Ce ne sont pas seulement quelques particuliers qui s'emporent à des excès de vin, & à d'autres débauches aussi criminelles ; ce sont des Villes & des Provinces entieres : tous par une conspiration maudite & annuelle, s'accordent à faire mourir le Fils de Dieu, & semblent s'écrier, comme firent autrefois les Juifs : *Tolle, tolle, crucifige eum.* Dans les autres temps de l'année, l'oisiveté, l'impureté, la mollesse, la gourmandise, l'impieté, sont comme cachées & ensevelies dans le cœur infecté des pecheurs ; mais pendant ces jours de débauches, elles paroissent avec insolence. Le peché semble avoir rompu ses digues ; la corruption qui étoit renfermée dans leur cœur, se répand & empesté tout le monde. On voit par tout vyvrognerie, libertinage, ordures ; des hommes qui disputent entre eux, à qui perdra plutôt le bon sens & la raison. Ceux-ci se couronnent de fleurs, ceux-là se metamorphosent en bêtes ; les hommes prennent des habits de femmes, les femmes prennent des habits d'hommes ; & dans ces monstrueux déguisemens, les uns & les autres se donnent impunément toutes sortes de libertez ; & cela dans des villes qui font profession d'être Chrétiennes ; & cela par des gens qui se flent de croire l'Evangile, & d'être disciples de Jesus-

Joan. 19.

Christ. Si ce n'est pas là le livret à ses ennemis, se moquer de lui, & le crucifier au dedans de soi, Saint Paul s'est bien trompé de dire en pleurant, qu'il y a beaucoup d'ennemis de la Croix. *Le même.*

Il est étrange que des Chrétiens se laissent ainsi entraîner aux desordres du siècle, & qu'ils ménagent avec si peu de soin les intérêts de leur divin Maître, qu'au lieu de contribuer à l'établissement de sa gloire, ils s'efforcent par de lâches prévarications de la détruire. On a beau leur parler des grandes maximes du salut. A cela ils répondent d'une maniere tout-à-fait impie, que ces maximes ne sont pas de saison, que chaque chose a son temps, & que maintenant c'est le temps de se divertir. De là vient ce déluge universel d'iniquitez qui se commettent sous prétexte de divertissement. De là l'effroyable emportement de celui-ci, les débauches scandaleuses de celui-là : presque tous conspirent à deshonnorer Jesus-Christ en tout ce qu'il y a de plus saint & de plus inviolable dans la Religion. Vous tracer ici une image des differens crimes qui se commettent dans le monde, principalement en ce temps où le demon regne avec empire, & où comme pour se dédommager de la temperance du Carême, on s'abandonne à des déreglemens si honreux, que la majesté de la Chaire ne me permet pas de vous les représenter ; de vous faire, dis-je, ici un détail de cette nature, ce seroit une chose inutile, puisque vous les connoissez assez : c'est pourquoi je me contente de vous en inspirer une sainte horreur. *Le même, second discours.*

On deshonnore Jesus-Christ en ce temps plus qu'en tout autre.

Quand nous lisons dans les histoires les mœurs licentieuses des Payens, & l'insolence de leurs débauches, quelque sujet que nous ayons d'en être surpris, nous devons les considérer comme des effets necessaires d'une cause qui n'en pouvoit gueres produire d'autres. Que des adoreurs se conforment aux mœurs des divinités qu'ils adorent ; c'est une suite naturelle de leur culte. Que ceux qui adoroient un Jupiter adultere, s'abandonnassent à l'impureté, & les autres aux crimes, dont leurs Dieux leur donnoient l'exemple ; rien d'extraordinaire en tout cela, ni de surprenant, dit Minutius Felix, l'un des premiers Auteurs Chrétiens ; car pourquoy un homme naturellement vicieux, ne se porteroit-il pas au vice avec plaisir, aidé & soutenu par le ministère & l'exemple de la divinité qu'il adore? Mais que des Chrétiens qui font profession d'un Evangile, où il n'est parlé que de mortification & de temperance ; que des Chrétiens rachetés par un Dieu mort en Croix, menent une vie voluptueuse, comme ils font en ce temps, tête levée, sans honte & sans scrupule ; c'est ce qu'on ne peut comprendre sans être saisi d'une sainte horreur. *Le même.*

Ces débauches & ces desordres ne doivent pas nous surprendre dans les Payens ; mais dans des Chrétiens, ce sont choses abominables.

On n'écoute durant ces jours que la coutume, qui par un long usage est passée pour loi dans la Religion que nous professons, & la plupart des Chrétiens semblent dire ce que disoient les Juifs au temps de la Passion du Sauveur : Nous avons une loi, & selon cette loi il doit mourir : *Nos legem habemus, & secundum legem nostram debet mori.* Apportons tant de raisons qu'il nous plaira ; citons l'Écriture, les Conciles, les Peres qui condamnent les débauches & les desordres du Carnaval ; on ne nous répondra autre chose sinon : C'est la coutume de se divertir

On s'autorise de la coutume dans les débauches du Carnaval.

dans ce temps-là, ceux qui nous ont précédé l'ont fait, nous le ferons; c'est un usage reçu parmi nous, de jouer, de danser, de passer la meilleure partie du jour & de la nuit en festins, en mascarades, en spectacles. Mais au milieu de ce désordre & de ce tumulte public, ne se trouvera-t-il point de zelez défenseurs de la vraie loi, qui diront aux libertins, ce que trois jeunes Enfants dirent autrefois à Nabuchodonosor: *Notum sit tibi rex, quod Deos tuos non colimus.* Sçachez, que jamais nous ne trahisons notre conscience, & que nous ne ferons jamais cette injure au Dieu que nous adorons. *Le même.*

Daniel. 3.

L'étrange aveuglement de la plupart des Chrétiens, en ce temps de débauches,

Quelle plus déplorable aliénation d'esprit que celle de la plupart des Chrétiens en ce temps, qui s'oublant, je ne dis pas des devoirs du Christianisme, dont ils ne s'embarassent gueres, mais de leur propre état, ou de leur rang, vivent dans une dissipation furieuse, passant la meilleure partie de la nuit en jeux, en bals, en festins; qui, car il faut parler à tout le monde, consomment quelquefois en trois ou quatre jours, le travail de plusieurs semaines; qui, soit pressés par leurs créanciers, soit chargés d'enfants, ne songent qu'à se divertir & à passer le temps; qui même se plaignant des miseres tant particulieres que publiques, sont les premiers à lier des sociez, à se déguiser, à faire des excès? Chose étrange! on crie qu'on est miserable, & cependant les folies & les badineries du siècle ne cessent pas: *Miseri jam sumus, & nondum nugaces esse cessamus,* disoit autrefois l'éloquent Salvien, en semblable occasion. On crie contre la corruption & les desordres qui regnent en ces jours, & presque personne ne veut corriger cet abus par son exemple particulier. *L'Auteur des Discours Moraux, Sermon pour le Dimanche de la Quinquagesime.*

Le demon vent partager avec Dieu les temps & les saisons de l'année.

Dieu est l'auteur de tous les jours, & c'est à lui qu'ils appartiennent; & comme parle l'Écriture, *c'est par les ordres de sa providence qu'ils durent, & qu'ils se succèdent.* Mais l'ennemi des hommes, cet usurpateur de la gloire du Créateur, veut partager le temps avec lui; il prétend avoir ses jours comme il a les siens. Pour cet effet, il persuade aux Chrétiens, qu'il y a des plaisirs de saison; que ces jours du Carnaval sont particulièrement consacrez aux divertissemens, aux assemblées, à la bonne chere, aux spectacles; comme ceux qui suivront seront des jours de recueillement, de mortification, de penitence. Illusion dangereuse du demon, qui veut être servi en ce temps, & exercer une espece d'empire sur les hommes. *Le même.*

Le demon se sert de la coutume & du mauvais exemple pour perdre les hommes en ce temps.

L'ennemi du salut des hommes employe pour les perdre en ces jours de débauches, deux puissans moyens; sçavoir la coutume & le mauvais exemple: coutume que je puis appeler la tradition du demon; exemple que je puis nommer la loi des libertins: coutume & exemple, qui ramassant ces eaux empoisonnées, que chaque siècle a apportées, s'unissent ensemble, pour faire ce déluge d'iniquitez qui inonde presque toute la terre: coutume & exemple, moyens détestables pour faire périr par troupes, les mondains, qui poussés par ceux qui les suivent, poussent ceux qui les devancent, & vont par compagnie se précipiter brusquement dans l'abîme. *Le même.*

La douleur que les ve-

Il est rapporté dans l'Histoire Ecclesiastique, qu'un saint Evêque d'une ville de Syrie,

nommé Epiphane, s'étant informé du sujet d'un bruit extraordinaire, qu'il entendoit dans les ruës, & ayant appris que cette joye publique venoit de ce qu'on alloit mettre l'idole de Bacchus dans son Eglise, en fut si vivement touché, qu'il expira sur le champ, ne pouvant survivre à une telle abomination dans un lieu saint. Graces au Ciel, nous n'avons pas à craindre une pareille profanation dans le siècle où nous sommes; mais il n'y en a encore que trop, pour nous obliger à nous plaindre, qu'on redresse durant ces jours les flauës renversées du Paganisme; qu'on renouvelle les abominations anciennes; que sous le nom de Chrétien, on fait le dernier outrage à l'Eglise, & que par des intemperances monstrueuses, on érige l'idole de Bacchus dans des corps, que l'Apôtre appelle des Temples saints, & des demeures de Dieu. Serions-nous insensibles à ces profanations scandaleuses? Serions-nous indifférens dans la cause de Dieu, & dans la nôtre? Que ne fondons-nous en larmes? que ne mourons-nous de douleur, à la vûe de tant de pechez? Cette mort à la verité seroit precieuse aux yeux du Seigneur; mais on ne nous demande pas ce dernier effort de notre charité, ce que nous avons à faire, c'est de nous réunir tous dans un même dessein, & de crier tous pour rendre nos prieres efficaces, que le Seigneur daigne éclairer ces aveugles, & de leur faire misericorde, parce qu'ils ne connoissent pas l'énormité de leur peché. *Le même.*

ritables Chrétiens doivent concevoir à la vûe des profanations qu'ils commettent en ce temps de débauches,

A considerer ce qui se passe durant ces jours de desordres & d'abomination, que pouvons-nous faire de notre côté, & que pouvez-vous faire du vôtre, ames Chrétiennes, si ce n'est de pleurer amerement dans ce temps, où le vice est mené en triomphe, où les débauches regnent impunément, où le crime est couronné, où toutes nos ruës sont pleines d'aveugles & de furieux, qui courent comme des insensés, & où, au scandale de notre Religion, on ne voit que dissolutions & impietez. C'est à vous, ames saintes, à faire une diversion de ces débauches publiques, en vous rangeant dans nos Eglises, & aux pieds de ces Autels pour rendre vos hommages au Roi de gloire, pendant qu'il est deshonoreré par tant d'aveugles pecheurs, qui semblent avoir conspiré sa mort, comme firent autrefois les Juifs. Car quand est-ce, ames fidelles, que vous lui témoignerez l'amour que vous lui portez, si ce n'est en cette occasion? Quand est-ce que vous lui serez fidelles, si ce n'est lorsque presque tout le monde l'abandonne? Et n'appréhendez-vous pas qu'il ne vous dise, dans cette conspiration publique, ce qu'il disoit à ses Apôtres au Jardin des Olives: *Non potuistis una hora vigilare mecum?* Je suis present sur ces autels, & pendant qu'on me fait de sanglans outrages, vous ne venez pas me donner quelque consolation par votre assiduité & vos prieres. Vous y êtes obligés par l'intérêt de votre prochain, qui par ces déreglemens du Carnaval, attireroit peut-être sur lui les maledictions du Ciel, si vous ne les détourniez par vos prieres. Ah! combien y a-t-il de miserables pecheurs, qui sont en danger de périr, si vous ne leur donnez quelques secours spirituels, & si la charité que vous avez pour eux, ne suspend les traits de la vengeance de leur Juge? *M. Joby, Tome second de ses Prônes, pour le Dimanche de la Quinquagesime.*

Nous devons gemit en ce temps, sur les crimes & les desordres qui se commettent dans le monde,

Matt. 26

Pauvres

Les pecheurs en ce temps se divertissent pendant que Dieu irrite par leurs desordres, minute l'ariet de leur reprobation

Jobi 21.

Pauvres insensés! qui vous divertissez, qui courez par les ruës, qui allez de bals en bals, de spectacles en spectacles; ce sera là peut-être le comble de vos pechez; vous vous réjouissez, & vous allez peut-être conformer votre reprobation, & descendre dans les enfers: *Ducunt in bonis dies suos, & in puncto ad inferna descendunt.* Votre gourmandise va peut-être vous perdre comme Esau; votre mollesse & votre yrognerie comme Balthazar; votre impureté & votre infame passion comme les vieillards qui attentent sur l'honneur de Susanne. Le peuple de Dieu avoit encore les viandes dans la bouche, lorsque la vengeance de Dieu éclata sur eux, pour les punir de leur gourmandise. Hé, n'appréhendez-vous pas qu'en commettant les mêmes crimes, vous ne receviez le même jugement? C'est pour arrêter ces vengeances divines que nous vous sollicitons aujourd'hui, cheres ames, de venir vous prosterner aux pieds de ces Autels, & d'y demander grace pour ces miserables. Dieu est si bon & si misericordieux, & il prendant de plaisir à pardonner, qu'il est de armé dès qu'il voit des larmes, & qu'il entend des soupirs. Quelquefois deux hommes justes suffisent pour arrêter son bras, & empêcher qu'il n'extermine une centaine de pecheurs. Il n'eût fallu que dix personnes pour empêcher l'embrasement de Sodome, & de Gomorrhe; ces villes criminelles n'eussent pas été reduites en cendres, si on avoit pu y trouver dix ames justes, qui priaissent pour elles. Moïse seul arrêta le cours de la vengeance de Dieu, lors qu'il étoit tout prêt de perdre le peuple d'Israël; & comme un pere qui est en colere contre son fils, est ravi qu'on lui ôte les verges des mains: de même, dit Saint Augustin, Dieu se plaît à voir des ames justes, qui lui arrêtent le bras, & qui l'empêchent de se venger. Venez donc, ames fidelles, vous jeter aux pieds du Seigneur, venez lui dire les larmes aux yeux, & les sanglots dans le cœur: Oubliez, Seigneur, oubliez l'injure que ces pecheurs vous font; ce sont des insensés qui se divertissent, lorsque vous vous préparez de les punir. *Le même.*

C'est en ce temps de débauche que les fidelles doivent être plus fidelles au Sauveur, & redoubler leurs devotions.

La raison qui oblige les veritables Chrétiens à passer ce temps du Carnaval dans des sentimens de devotion, & de recueillement, c'est que dans ces jours de débauches presque tout le monde se declare contre le Fils de Dieu. Chose étrange! il y en a beaucoup qui passent pour reguliers, & vertueux dans le monde, qui en ce temps se donnent la liberté de se dispenser d'une devotion qui leur est ordinaire pendant tout le reste de l'année. L'on diroit que c'est comme un tribut que l'on doit au déreglement du temps; qu'il faut par là s'indemniser de la violence que l'on se fait en d'autres saisons, & qu'on se croit en droit de se permettre des choses, qu'on ne voudroit pas faire dans une autre rencontre. Est-ce que Jesus-Christ en ces jours de crise n'aura personne pour soi? Est-ce que ceux-mêmes qui le suivent, le quitteront dans ce temps de dissolution & de débauche? Ne faut-il pas au moins, que pendant que tout le monde fortifie le parti du siècle, & celui de ses passions, il y ait du moins un petit nombre de personnes qui lui tiennent compagnie, qui se separent de cette grande foule de coupables, qui viennent l'adorer, & s'imposent à elles-mêmes l'obligation de se mortifier, & de faire penitence? *Le même, dans ses Oeuvres mêlées.*

C'est une chose à remarquer, que jamais le Fils de Dieu n'a paru en aucune occasion, qu'il ne se soit formé deux partis, l'un pour lui, l'autre contre lui. Dès qu'il vint au monde, un petit nombre de Pasteurs vinrent l'adorer; mais en même temps Herode, Jerusalem, tous les Grands, & les Docteurs de la Loi se souleverent contre lui. Après trente années, il assembla des Apôtres, & prêcha dans les Synagogues; on vit alors deux partis: C'est un homme debien, dirent les uns; non, dirent les autres, c'est un seditieux. Les Pharisiens & les chefs de la nation lui declarerent la guerre. A sa mort, ces deux partis se declarerent encore: un deses Disciples, & quelques pieuses femmes le suivent, & l'accompagnent; un des voleurs compagnon de son supplice, le reconnoit; tous les autres prennent occasion de blasphémer contre lui, & de lui insulter. Après sa mort, ces deux partis subsistent: les uns se convertissent, & publient hautement que cet homme étoit veritablement Fils de Dieu; mais une infinité d'autres, secouant la tête, le traitent de seducteur, & parce qu'il avoit dit, qu'il ressusciteroit au troisieme jour, ils firent mettre des gardes autour de son sepulchre, à dessein de le convaincre d'avoir été un imposteur. Or ce qui s'est fait à la naissance, à la vie, à la mort, & après la mort du Fils de Dieu, se renouvelle durant ces jours. Il y a une petite troupe de serviteurs fidelles qui sont de sa suite, qui prennent son parti, qui passent ces jours dans la retraite, & dans les exercices de piété; mais le plus grand nombre est contre lui, en s'abandonnant aux débauches, & à toutes sortes de vices. *Le même, mais abrégé.*

Cela étant (Chrétiens Auditeurs) c'est par ce principe que vous devez laisser ce grand nombre d'aveugles, de libertins, & de gens de débauche en ces malheureux jours, pour vous ranger du côté du petit troupeau de Jesus-Christ. Il y en a assez qui l'offensent; pour quoi augmenteriez-vous le nombre de ses ennemis, en l'offensant comme les autres? Il y en a assez qui sont ennemis de sa Croix, comme les appelle Saint Paul: *inimicos Crucis Christi*, parce qu'ils font un Dieu de leur ventre; pour quoi vous abandonneriez-vous comme eux, à des plaisirs criminels? C'est en cette occasion qu'il peut bien dire ce qu'il dit autrefois: *Qui non est mecum, contra me est*; celui qui ne se declare pas pour moi, qui ne suit pas mon parti, se range du parti de mes ennemis, & est contre moi. *Le même.*

Nous voyons que l'Eglise s'efforce de rendre ces jours aussi solennels, que le libertinage les rend abominables. Pendant qu'une infinité de lieux sont prophanez par des blasphèmes & des abominations; les Temples retentissent des Oracles sacrez de l'Evangile. Pendant que les Chrétiens défigurez par des déguisemens infames & diaboliques paroissent comme des monstres dans la Religion; elle expose le corps de son Sauveur sous les voiles de l'Eucharistie pour consoler les ames qui gemissent de cet odieux renouvellement du Paganisme. Pendant qu'une infinité de pecheurs mettent le comble à la mesure de leurs crimes; elle offre des sacrifices d'expiation, des amnisties, & des indulgences pour les autres. Pendant que les hommes du siècle, par une pernicieuse & détestable coutume, ouvrent l'entrée de la penitence par des excès indignes; toutes les Maisons Religieuses com-

Il y a toujours eu deux partis, l'un pour, l'autre contre le Fils de Dieu, dans tous les états de sa vie.

Suire & consequent ce titre de ce principe.

Ad Philipp. 3.

Luc. 11.

Ce que fait l'Eglise pour abolir en ce temps le libertinage, & pour arrêter les desordres du Carnaval.

mencent les abstinences & les macerations du Carême. En un mot, pendant que l'on voit d'un côté tout ce que le monde a de plus profane, & de plus impie; l'on apperçoit de l'autre, tout ce que la Religion a de plus saint & de plus auguste. Entrons (Chrétiens) dans ces sentimens de l'Eglise. Contribuons autant qu'il nous sera possible à l'opposition qu'elle s'efforce de faire voir entre Dieu & le monde. Confondons-nous en secret de nous en être peut-être écartez par une facilité & une condescendance criminelle. Renonçons à tous ces projets de divertissement & de débauche que nous pourrions avoir formez. Armons-nous de fermeté, pour défendre la Religion dans ces compagnies dangereuses, où les engagements indispensables de notre état nous feront trouver malgré nous. *Essais de Sermons, pour le second Dimanche de l'Avent.*

Exhortation à demeurer fidele au service de Dieu en ce temps de débauche.

Pour l'intérêt de notre salut, & pour la gloire de notre Dieu, faisons voir qu'il y a encore de solides & de véritables vertus dans le monde; qu'il se trouve des Chrétiens qui respectent d'autant plus la Religion, qu'ils la voyent indignement traitée par les impies, & qui ne tirent du mauvais exemple qu'un sujet d'indignation contre ceux qui le donnent, & un redoublement de ferveur pour le combattre. On outrage Dieu de toutes parts en ce malheureux temps, une licence effrenée semble avoir ouvert la porte à tous les crimes, à peine paroît-il le moindre vestige de piété parmi les gens du monde: Ainsi l'Eglise n'a plus d'espérance qu'en nous, voici le temps de faire connoître, si nous sommes les véritables enfans. C'est en nos mains qu'elle remet ses intérêts: C'est donc à nous à la dédommager, pour ainsi dire, de toutes ses pertes; à soutenir sa gloire par des exemples de vertu, aussi publics, que les scandales qui la deshonnorent; à nous roidir contre ce torrent d'impieété qui se débord de toutes parts; à renouveler dans le cœur des libertins le souvenir de ce Dieu, dont ils s'efforcent d'effacer entièrement les idées; à condamner ouvertement, par une vie qui soit une censure publique de la leur, ce que nous ne pouvons reformer, & à troubler du moins la paix des impies, si nous ne pouvons arrêter le cours de leurs desordres. *Les mêmes.*

Du libertinage en general, de ceux qui y passent toute leur vie, & qu'on peut appeler les corrupteurs des mœurs.

Il n'y a rien de plus dangereux, ni de peste plus pernicieuse dans le monde, qu'une fausse & une maudite liberté, qui fait naître le libertinage, qui le nourrit, qui le fait croître, & qui le porte jusqu'aux derniers excès; parce que ne voulant suivre ni ordre, ni règle de conduite, ni la raison, ni la vertu, il s'abandonne aux déreglemens d'une vie débauchée, infame, dissolue, qui le rend criminel & insupportable à Dieu & aux hommes en tout ce qu'il fait. Ce libertinage n'est pas un vice particulier, c'est un penchant violent à toutes sortes de vices auxquels on lâche la bride, & qui n'est retenu par aucune crainte, ni par aucune loi; ce n'est pas non plus une espece de crime, mais une multitude de pechez abominables, qui charge ceux qui en sont coupables, d'autant de honte & d'infamie, que chaque vice & chaque crime en merite. La servitude y est jointe à l'infamie; car ceux qui sont abandonnez aux desordres du libertinage, sentent souvent la pesanteur de ses chaînes invisibles, sans pouvoir s'en dégager; témoin ce que Saint Au-

gustin dit de lui-même. Je soupirois sous le poids des chaînes que ma propre volonté s'étoit forgées elle-même: *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate.* La malignité du libertinage s'étend encore plus loin, puisqu'il n'empêche pas seulement toute sorte de bien; mais qu'il porte par tout un débordement de vices, & d'abominations, qui entraîne toute la jeunesse, & qui n'épargne pas même l'âge le plus avancé. En effet, les libertins sont des gens, qui n'ayant ni vertu ni jugement, vivent dans leurs familles sans règle & sans conduite, qui dans leur condition, & dans leur emploi, sont sans soin, & sans application, dans les compagnies sans honnêteté, & sans retenué; qui se portent à toutes les débauches sans honte & sans modération, & qui enfin dans toutes leurs actions, sont sans honneur & sans merite. D'où il s'enfuit que l'abandonnement au libertinage, est la cause, l'auteur & le maître de toutes les dissolutions les plus scandaleuses; une peste publique, qui répand par tout dans les ames un air contagieux: ce qui fait que les gens de bien en ont horreur, & que c'est en un mot, le grand persecuteur de la vertu, de la piété, & de la Religion. *Livre intitulé, Guerre aux vices, cinquieme combat contre le libertinage.*

L. 8. Cont. J. 5.

Chaque libertin est à soi-même un méchant guide, & un méchant maître, & un frenetique qui cherche à se précipiter; mais étant si méchant à soi-même, il ne peut qu'il ne le soit aux autres; aussi fait-il tous ses efforts pour perdre avec lui ceux qui le fréquentent, par des sollicitations continuelles, & en différentes manieres. Ennemi furieux & frenetique, qui veut qu'on se précipite avec lui dans tous les desordres d'une vie criminelle; qui fait tout ce qu'il peut pour détourner les autres des sentiers de la vertu, & les engager dans les voyes de perdition; qui se moque de la retenue, & de la modestie des gens de bien; qui attire la jeunesse, & la porte à la débauche, par son exemple scandaleux; qui ne reconnoît point d'autres amis que ceux qui s'abandonnent avec lui à toutes sortes d'impieété & de dissolutions; qui prend pour un outrage le refus qu'on fait de l'imiter, comme parle Saint Cyprien: *Malos, qui non imitatur, offendit.* On voit cette humeur frenetique dans toutes sortes de libertins: car les plus petits ne le sont au commencement que par legereté, cherchent par tout des complices de leurs desordres, afin d'en débaucher d'autres; ce qui paroît dans les enfans mal élevez, qui en peu de temps deviennent tout-à-fait libertins: car croissant toujours dans leurs desordres à mesure qu'ils avancent en âge, ils croissent aussi en crimes, & en débauches, cherchent la compagnie des libertins comme eux, & entraînent toute la jeunesse d'une ville dans le desordre & le libertinage. *Le même.*

Les libertins en attirent une infinité d'autres, de la peste desquels ils sont la cause, en les enveloppant dans leur malheur.

Comme il n'y a point de plus grand ni de plus dangereux ennemi du salut des hommes que le libertinage, qui se répand dans tous les âges, dans tous les sexes, & dans toutes les conditions des hommes: aussi n'y a-t-il point de gens de bien, qui ne s'y doivent opposer de toutes leurs forces, & de tous leurs soins. Cette peste du genre humain doit augmenter en eux l'horreur du vice, voyant les desordres & les malheurs que s'attirent les libertins. Nous devons entrer dans les sentimens du saint Roi Prophete,

Le libertinage des personnes vicieuses doit augmenter dans les gens de bien l'horreur du vice, & l'amour de la vertu.

Prophete, qui disoit dans l'ardeur de son zele, qui est ce qui se joindra à moi contre les impies qui s'abandonnent à l'iniquité? *Quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem?* Or quoi qu'il n'y ait personne qui ne doive être soldat, lorsqu'il s'agit de combattre les ennemis de Dieu, & de notre salut: *In reos majestatis, omnis homo miles*, comme parle Tertullien. Il est constant néanmoins que les Magistrats, que Dieu a fait les dépositaires de sa puissance, sont obligés devant Dieu, par le devoir de la Religion qu'ils doivent soutenir, & par l'autorité que Dieu leur a mise en main, de ne point souffrir ce desordre dans les villes: parce que le libertinage est un ennemi public plus dangereux que tous les ennemis de l'Etat. Vous peres & meres, vous serez responsables devant Dieu des desordres & des scandales, que causera le libertinage de vos enfans, si vous n'employez l'autorité paternelle pour le reprimer avant qu'il éclate, & qu'il en vienne aux derniers excès. Vous Pasteurs & Ministres du Seigneur, par l'autorité que vous donne votre charge & votre ministère, il est de votre devoir de reprendre, de blâmer, de condamner, en public, en particulier, en toute occasion, & par tous les moyens, que l'intérêt de Dieu vous peut suggerer, de donner horreur de ce vice, & de travailler à le bannir de tous les lieux où s'étend votre juridiction ou votre pouvoir. *Le même.*

Voyons si l'Ecriture & les Peres ont raison de décrier comme ils font ces divertissemens, que plusieurs, qui sont regardez sur le pied de gens de bien, se permettent en ce temps. Je ne parle point ici de ces abominables divertissemens, ni de ces plaisirs monstrueux, que se donnent les personnes, qui font profession ouverte de la débauche, & qui ne croyent pas s'être bien divertis, s'ils n'ont fait des excès qui sont horreur à la nature; qui font gloire d'inventer tous les jours quelques débauches monstrueuses. Je ne parle pas non plus, de ces ames noires, qui semblent ne se plaire que dans le crime, qui le cherchent dans leurs divertissemens, plutôt que les divertissemens mêmes: *Latantur cum malè fecerint, & exultant in rebus pessimis.* Je ne parle pas même de ces plaisirs, qui sont généralement reconnus pour criminels; quoi qu'ils ne laissent pas d'être fort communs, même en ce temps plus qu'en aucun autre; je me tiens aux divertissemens ordinaires de ceux qui passent pour honnêtes gens. C'a dites-moi, à quoi passent-ils ce temps qu'ils appellent de réjouissance? quels sont leurs plaisirs & leurs divertissemens? Ne sont-ce pas des festins, où le luxe, la prodigalité, & l'intemperance regnent; tandis que les pauvres meurent de faim? Ne sont-ce pas des bals, d'où la modestie chrétienne est bannie, pour ne rien dire davantage? Ne sont-ce pas des jeux, où la tromperie, la colere, les querelles, & les juremens sont ordinairement de la partie? Ne sont-ce pas des assemblées, & des cercles, où président la cajolerie, la médisance, les paroles équivoques & libertines, & assez ordinairement la raillerie des choses saintes, & de la Religion? Est-ce sans raison qu'on blâme, & qu'on condamne ces divertissemens, quoi qu'on n'en vienne pas jusqu'aux plus grands excès? Ne doit-on blâmer & censurer que les crimes les plus énormes? & si l'on peut rectifier quelques-

uns de ces plaisirs en certaines circonstances qu'il est assez difficile d'observer, le peut-on faire en ce temps, où la coutume, le mauvais exemple, & la liberté qu'on se donne, semblent autoriser les excès, qu'on a d'ailleurs tout sujet d'apprehender? *Auteur anonyme.*

N'est-il pas vrai que quand nous ne serions pas portez de notre naturel aux divertissemens prophanes, ou que notre âge, notre rang, notre emploi, ou nos affaires nous en détourneraient en tout autre temps, tout cede à la coutume en celui-ci? On surseoit les procès dans le Palais, les artisans interrompent leur travail & leurs ouvrages, & les autres donnent trêves à leur negoce, ou à leurs occupations ordinaires; il semble que l'unique occupation de ce temps soit de se divertir. Si c'étoit pour prendre quelque relâchement honnête, je ne serois pas severe jusqu'à ce point, que de condamner toute sorte de divertissement en cette saison, plutôt qu'en une autre; mais n'est-ce pas une honte à un Chrétien, d'approuver, ou d'autoriser des desordres & des débauches sur le temps & sur la coutume, & même de franchir les bornes de la modestie & de la tempérance? Car c'est sur ce prétexte, qu'on se laisse plus facilement aller aux excès ordinaires de cette saison; parce, dit-on, que la coutume est un torrent qui entraîne les plus fermes & les plus constans: & comme si cette coutume avoit prescrit contre la raison, & contre les loix du Christianisme, on l'allegue pour se justifier. Cela n'est-il pas honteux; *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Tome 2. des Sermons particuliers.*

Que ne puis-je vous faire monter en esprit à Jerusalem, & vous montrer par un détail sensible, la triste consommation de tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme! Voyez-vous, vous dirois-je, ces Dames qui sont venues le matin à la Communion, & qui iront le soir au bal & à la comédie? Ce sont celles qui livrent le Sauveur à ses ennemis par un baiser, comme il est rapporté en l'Evangile de cette semaine: *Tradetur.* Voyez-vous ces libertins qui se déguisent, ces voluptueux qui dans une sale de festin nagent dans le vin, & dans les delices? Ce sont ceux qui lui voilent la face, qui lui donnent des soufflets, & qui se moquent de lui: *Iludetur.* Ces gens qui vous paroissent appliquez au jeu, sont ceux qui partagent sa robe, & qui la jettent au hazard. Ces autres qui tiennent ces discours de médisance & d'impureté dans cette assemblée, sont les barbares qui le déchirent à coups de fouets, & qui lui crachent au visage: *Flagellabitur, & conspuetur.* Ces troupes confuses qui suivent avec des cris & des huées ce Sauveur, par tout où on le conduit, sont celles qui, après lui avoir fait souffrir toutes les indignitez que leur malice leur a suggerées, vont l'attacher à la croix, & le faire mourir. Filles de Jerusalem, la vue de cet homme d'ignominie & de douleur, n'est-elle pas capable de vous tirer les larmes des yeux? Toutefois, si vous êtes sensibles à ses maux, j'ai à vous dire de sa part: *de ne pas pleurer sur lui, mais sur vous; d'arrêter, si vous pouvez, les desordres publics, de gemir interieurement sur tant de pechez qui se commettent en ces jours, si vous ne pouvez les reprimer, & sur-tout de reformer votre vie, en vous separant absolument & pour jamais*

Il est honteux à un Chrétien de se laisser entraîner par la coutume aux divertissemens prophanes d'un Cartaval.

Comme en ce temps on renouvelle la mort & les souffrances du Fils de Dieu.

Luc. 18.

Ibidem.

Ibidem.

Luc. 23.

Psal. 93.

Tertull. in Apologet.

C'est avec raison, que l'Ecriture & les Peres condamnent les divertissemens, qu'on se croit permis en ce temps de Carnaval.

Prov. 2.

des plaisirs qui sont défendus, & en retranchant par la tempérance les excès de ceux qui peuvent être permis. *Pris des Discours Moraux, Sermon pour le Dimanche de la Quinquagesime.*

Sur le même sujet, & dans la même pen-
sée.

Luc. 18.

Ibidem.

Aujourd'hui ne diroit-on pas que la conspiration est publique contre le Fils de Dieu, & que ces trois jours de Carnaval vont achever, & consumer ses persecutions? *Consummabuntur omnia, quae dicta sunt per Prophetas de Filio Hominis.* Ce qui a été dit du Fils de l'Homme sera consommé. Hé qu'en a-t-on dit? *Tradetur, illudetur, conspuetur, & flagellabitur.* On a dit qu'il seroit livré aux douleurs, & aux ignominies, qu'on se moqueroit de lui, qu'on le traiteroit comme un Roi de théâtre, qu'on lui banderoit les yeux, qu'on le souffleteroit, qu'on le fouleroit aux pieds; & n'est-ce pas là ce qui se fait durant ces jours? Ne se moque-t-on pas de lui dans les bals & dans les danses? Ne lui bande-t-on pas les yeux par ces masques, & ces déguisemens honteux? Ne jouë-t-on pas sa robe au fort dans ces academies de jeux? Ne le déchire-t-on pas par ces médisances & par ces blasphèmes? Ne lui crache-t-on pas au visage par ces paroles & ces chansons deshonnêtes? Enfin ne le met-on pas à mort, par tant de crimes & d'abominations auxquelles on s'abandonne? Ne soyez pas (mes chers Auditeurs) ne soyez pas du nombre de ces criminels, laissez là ce monde pervers & reprouvé, & si vous êtes un peu sensibles à la gloire du Sauveur, venez réparer en quelque chose, ces sanglans outrages par votre dévotion, & vos assiduités aux offices de l'Eglise. Pendant que ce peuple furieux crie: *qu'on l'attache à la Croix, & qu'il l'outrage par ses blasphèmes; tenez-vous aux pieds de cette Croix, comme ces pieuses femmes qui fondoient en larmes, & comme ce fidele disciple qui ne voulut jamais l'abandonner.* *M. Joly, Tome second de ses Prônes, pour le Dimanche de la Quinquagesime.*

L'Eglise propose en ce temps le souvenir de la Passion du Sauveur, afin de reprimet le dérèglement des Chrétiens.

Matt. 16.

L'Eglise ne pouvoit choisir un Evangile plus capable de reprimer les dérèglemens des Chrétiens, en ce temps de débauches, que celui qui les applique à l'histoire de la Passion du Sauveur du monde. Entrons, Chrétiens, dans son esprit, & faisons en sorte que la consideration des douleurs, & des affronts qu'un Dieu a soufferts pour nous, puisse nous détourner des vains plaisirs, & des joyes frivoles de ces jours de desordre, & que l'exemple d'un aveugle guéri que l'Evangile nous propose en même temps, soit capable de nous guérir de notre aveuglement. Le Fils de Dieu avoit déjà parlé plusieurs fois de sa mort à ses Apôtres, tantôt en leur disant: *qu'il alloit à Jerusalem, & qu'il y souffriroit beaucoup; tantôt en leur déclarant: que le Fils de l'Homme seroit livré entre les mains des hommes, qui le seroient mourir.* Mais aujourd'hui, il entre dans le détail des circonstances qui doivent accompagner cette mort... Et c'est ce détail que l'on nous propose aujourd'hui comme l'objet le plus capa-

ble d'arrêter la fougée de nos passions, & nous détourner du péché qui a été la véritable cause de sa mort, & de ses souffrances. Il ne falloit pas moins qu'un tel préserveant, pour détourner les fideles de suivre l'exemple de tant de pecheurs aveuglez, qui s'abandonnent en ces jours de tenebres à toutes sortes de desordres. *M. l'Abbé de Monmorel, sur l'Evangile de la Quinquagesime.*

Si d'un côté il est certain que les plaisirs, qui sont ou des occasions prochaines de chute & de scandale, ou qui sont pris avec excès, sont autant de pechez mortels; si d'un autre côté, il est pareillement certain, que presque tous les plaisirs que l'on prend durant ces jours, ont quelqu'un des malheureux caractères, ou les ont tous ensemble, nous sommes indispensablement obligés de les fuir. Et voilà à quoi peu de personnes font reflexion. *Pris des Discours Moraux, Sermon pour la Quinquagesime.*

Ne diroit-on pas que dans ces jours, qui semblent, pour ainsi dire, consacrez au démon, les Chrétiens veulent imiter les Juifs, & cherchent à renouveler l'histoire de la Passion du Sauveur. En effet, ils le trahissent & le livrent aux Gentils: *Tradetur*, comme il est marqué dans l'Evangile de cette semaine; car n'est-ce pas le trahir & le livrer, que de prendre ouvertement le parti du monde qui est son ennemi; que de s'abandonner aux desordres & à l'iniquité; que de commettre dans le Christianisme des crimes, dont les Payens prennent occasion de mépriser la Religion de Jesus-Christ? C'est donc ici, où l'on peut adresser aux Chrétiens ce que le Seigneur disoit autrefois aux Juifs par un Prophete: Allez chez les nations idolâtres, & voyez s'ils ont un temps, où ils abandonnent leurs Dieux, & les méprisent ouvertement; & c'est cependant la plainte que j'ai à faire de vous. *Transite ad insulas Cethim, & videte si factum est huicemodi, si mutavit gens Deos suos. Les mêmes.*

Ne pouvons-nous pas dire que presque tous les Chrétiens vendent Jesus-Christ en ce temps de débauches, où il semble qu'on se fasse une honte de pratiquer la vertu, & que le dérèglement soit généralement permis? Ce sont ces jours de péché & de desordre, que l'on peut justement appeller le grand commerce du démon, où il fait un cruel trafic des ames, qu'il achete à vil prix, quoi qu'elles aient coûté à Jesus-Christ tout son sang. Car pour-quoi vend-on son Dieu & son ame en ce temps-ci? Pour une brutalité, pour un repas déréglé, pour des plaisirs qui sont mêlez d'une infinité d'amertumes. Ce que le Roi Prophete disoit autrefois, que les hommes abandonnoient Dieu, & son Paradis pour rien: *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem;* nous le pouvons dire plus justement aujourd'hui: un rien, un néant est préféré à Jesus-Christ; pourvu que l'on goûte un divertissement d'un moment, on se soucie peu de Dieu & de son ame. *Essais de Sermons, pour le Dimanche de la Quinquagesime.*

L'obligation de fuir les plaisirs du Carnaval,

Comme les Chrétiens renouvellent en ces jours la mort & les souffrances du Fils de Dieu, &c.

Jerem.

Suite du même sujet.

Pf. 105.

